Description et inventaire des ensembles funéraires

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **44 (2002)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

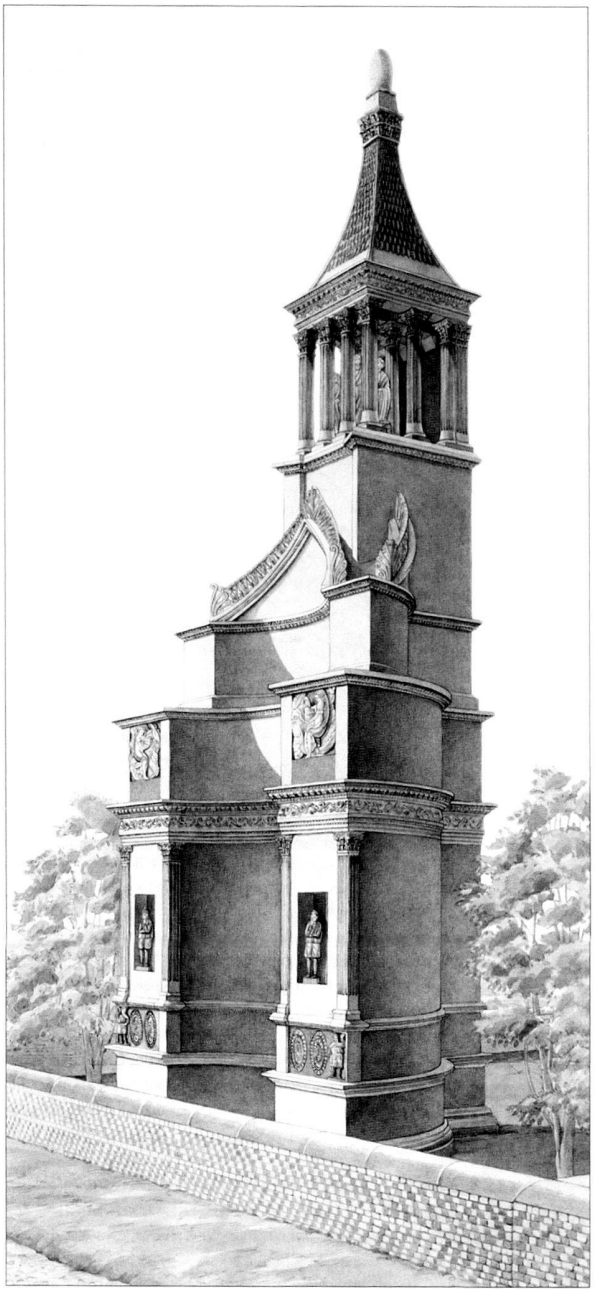

Fig. 2. Avenches-En Chaplix. *Restitution du monument funéraire sud. Aquarelle B. Gubler, Zurich.*

de restes humains identifiés[6]. Si deux d'entre eux offrent l'aspect de simples fosses en pleine terre, l'ensemble le plus ancien (st. 233) présente une organisation plus complexe et plus originale, sur laquelle nous nous attarderons un peu plus.

Après une présentation détaillée du contenu de ces dépôts, quelques pages de synthèse permettront de confronter ces découvertes à une série d'ensembles funéraires privilégiés de la fin de l'époque laténienne et des premiers temps de l'occupation romaine, attribués à d'éminents aristocrates indigènes.

[6] Ces ensembles ont déjà fait l'objet de présentations sommaires peu après leur découverte: Castella/Flutsch 1990; Castella *et al.* 1993.

2. Description et inventaire des ensembles funéraires

En 1989, l'exploration des enclos des monuments funéraires a conduit au dégagement de leurs murs de clôture, des fondations des monuments et des centaines de blocs d'architecture disséminés lors de leur démantèlement. C'est durant cette campagne que furent découverts, juste sous les niveaux de démolition des monuments, les deux ensembles st. 233 et 241. L'importance de ces découvertes fut alors quelque peu occultée par le caractère spectaculaire des vestiges des monuments eux-mêmes[7]. Agendée en 1992 dans le but de révéler d'éventuels autres aménagements funéraires ou paysagistes, une nouvelle campagne de fouille amena la découverte de plusieurs dizaines de structures, principalement des fosses et des trous de poteau. Quelques-uns de ces aménagements étaient liés aux chantiers des monuments[8]. Un troisième dépôt funéraire contemporain des monuments fut alors mis au jour dans l'enclos sud (st. 383). Enfin, onze sépultures à inhumation et à incinération furent découvertes à l'intérieur des enclos (fig. 3, A, E, I). Apparemment sans lien direct avec les monuments et pour la plupart plus récentes, ces tombes, plutôt modestes, ont été étudiées dans le cadre de la publication du cimetière voisin et ne sont donc pas intégrées dans cette présentation[9].

Des trois ensembles étudiés ici, l'un est localisé dans l'enclos nord, près du mur M 8 (st. 233), alors que les deux autres (st. 241 et 383) se situent dans l'enclos sud, à l'arrière du monument (fig. 3).

On se doit de souligner en préambule que la faible profondeur d'enfouissement des vestiges – en particulier pour les st. 233 et 241 – et le caractère perturbé des niveaux de sol antiques ont largement entravé l'analyse archéologique des dépôts.

Par ailleurs, la restauration, l'étude et la restitution du mobilier, conservé très partiellement et souvent fortement altéré par la crémation, se sont avérées très délicates. A cet égard, nous tenons à remercier chaleureusement les collaborateurs du laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches et tout particulièrement sa responsable, Verena Fischbacher[10].

[7] Ce qui explique (sans les excuser...) certaines lacunes dans la documentation de fouille de ces vestiges, au demeurant fortement perturbés et difficiles à lire dans le terrain.

[8] Castella *et al.* 1993.

[9] Castella *et al.* 1999, en particulier vol. 1, p. 20-21, p. 260-261 et p. 314-318.

[10] Nous remercions également ici tous ceux qui nous aimablement fait profiter de leurs conseils et suggestions, en particulier Stefanie Martin-Kilcher, Eckhard Deschler-Erb et Anne Kapeller, ainsi que les dessinatrices Brigitte Gubler et Iwona Iaworowska Frei, Archéodunum SA, et Eva Gutscher, Avec Le Temps Sàrl.

Fig. 3. Avenches-En Chaplix. *Plan général des enclos des monuments funéraires, avec situation des ensembles funéraires étudiés (**233**, **241** et **383**) et localisation des sépultures «secondaires» (**A**: inhumations d'adulte; **E**: inhumations d'enfants et de bébés; **I**: incinérations). **C**: fosse avec cheval inhumé (voir fig. 43).*

2.1. L'ensemble st. 233 (enclos nord)

Description (fig. 4-6)

Implantée à faible profondeur, la structure 233 a été fortement perturbée lors du démantèlement et de la récupération des maçonneries des enclos et des blocs d'architecture. A son niveau d'apparition, elle correspond simplement à une accumulation de trouvailles, brûlées dans leur immense majorité et disséminées sur une surface de plus de 20 m^2. On y recense principalement des éléments métalliques (bronze et fer) et des tessons d'amphores, mais également quelques traces de cendres et de charbons ainsi que des esquilles osseuses calcinées. La coupe schématique de la fig. 5 illustre l'insertion stratigraphique des vestiges découverts; elle montre en particulier que la plus grande partie des trouvailles proviennent d'un niveau très proche du sol de circulation antique, niveau qui n'est plus observable dans le terrain mais que l'on peut restituer en se fondant sur l'altitude des ressauts de fondation des murs de l'enclos.

Bien que le mobilier soit répandu sur une assez vaste surface, la plus grande partie des éléments métalliques paraît avoir été rassemblée dans une dépression peu profonde d'env. 2,30 x 1,70 m (fig. 4 et 5, A), contre le mur sud de l'enclos nord (M 8). La majorité du bronze consiste en fragments de récipients et en garnitures de coffres et de coffrets (fig. 6). Plusieurs remontages à longue distance témoignent du déplacement volontaire de ce mobilier. Par ailleurs, la majorité des céramiques brûlées – essentiellement des tessons d'amphores – se trouvait réunie un peu au nord-est de là (fig. 4, B/B'). Là encore, la grande fragmentation et la disposition des amphores attestent des manipulations intentionnelles (bris des récipients et rassemblement des tessons). Parmi les quelques trouvailles significatives repérées un peu à l'écart de ces deux « concentrations », on peut signaler deux (ou plus probablement trois) fibules découvertes en 1992, recueillies à environ 4 m à l'est du groupe principal du mobilier métallique (fig. 4, C), ainsi qu'une monnaie de bronze (fig. 6, n° 129). Outre quelques restes fauniques, brûlés ou non, quelques ossements calcinés humains ont été récoltés çà et là, mêlés aux autres trouvailles, sans concentration particulière.

Les ossements humains déterminés appartiennent à un individu adulte, de constitution gracile, peut-être de sexe féminin:

Neurocrâne:	14 g
Splancnocrâne:	2 g
Fémur:	26 g
Épaisseur moyenne fémur:	3,58 mm (3 mesures)
Tibia:	4 g
Extrémités:	1 g
Diaphyses:	28 g
Total:	76 g
Degré de crémation:	2 (selon Holck)
Température maximale de crémation:	700° C

Autour de ces vestiges, quatre trous de poteau observés en 1992 (fig. 4, n°s 376, 381, 425 et 470) définissent un plan presque rectangulaire de 5,75 x 5,05 m. Il s'agit de pieux équarris de section importante (28-40 x 12-17 cm), sans pointe, profondément implantés (profondeur moyenne: env. 90 cm). La présence de cendres et de terre rubéfiée dans leur comblement montre clairement que l'élévation de la structure a brûlé. On peut relever que les traces de ces poteaux n'ont pu être repérées qu'à leur niveau inférieur, au sommet des sables stériles (fig. 5), ce qui permet de souligner encore une fois les difficultés de lecture du terrain et l'absence de relation stratigraphique entre ces vestiges et le niveau de découverte des objets brûlés susmentionnés.

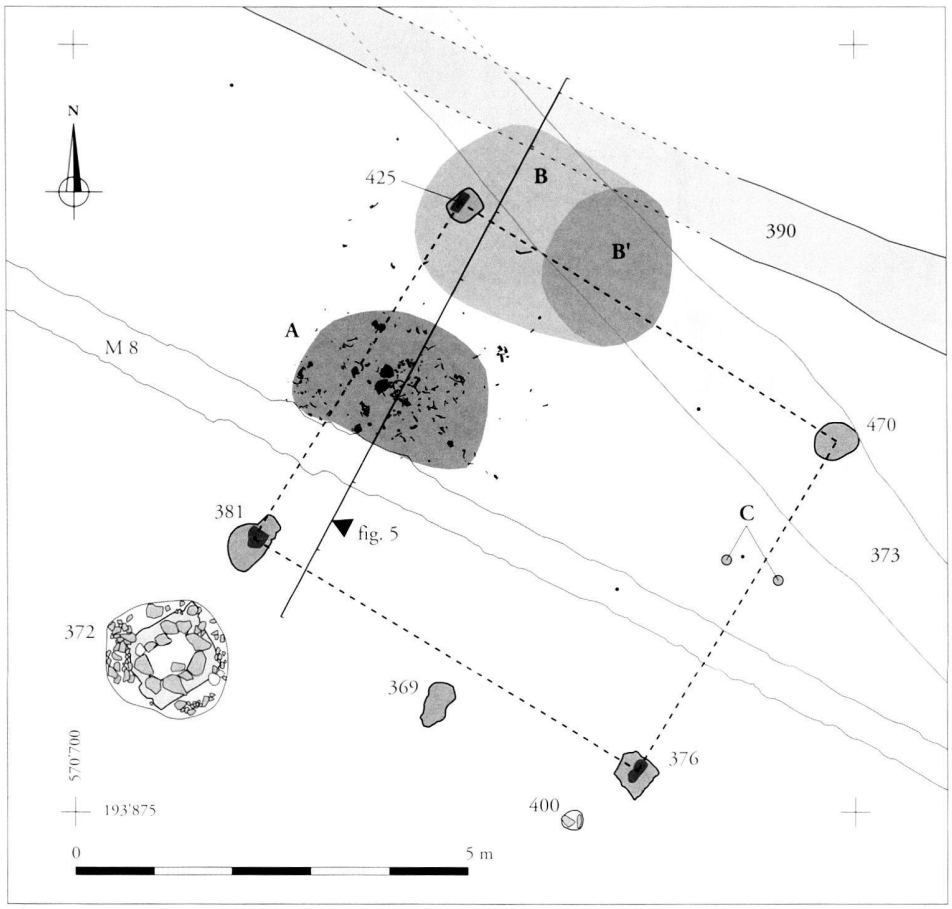

Fig. 4. Avenches-En Chaplix. *Plan de l'ensemble funéraire st. 233.* ***372*** *: puits (aménagement lié au chantier du monument funéraire sud);* ***373*** *: fossé pré- ou protohistorique;* ***400*** *: trou de poteau. Les autres chiffres et les lettres renvoient au texte.*

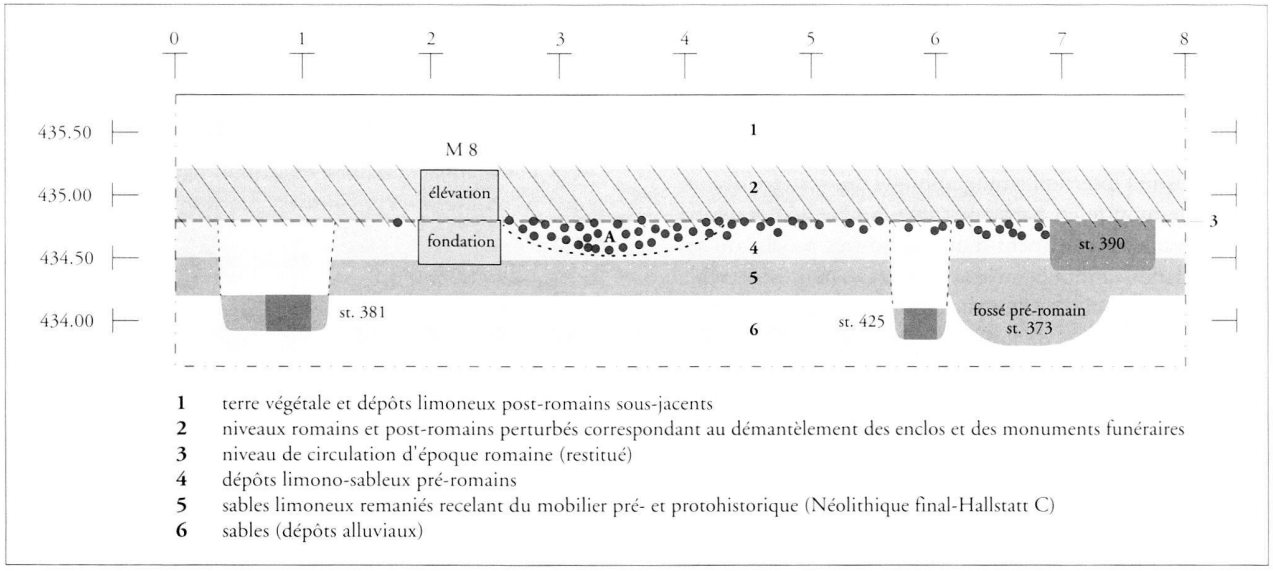

Fig. 5. Avenches-En Chaplix. *St. 233. Coupe schématique illustrant l'insertion stratigraphique des vestiges. Les trous de poteau st. 381 et 425 sont rendus par projection dans le profil. Situation de la coupe : fig. 4.*

Fig. 6. Avenches-En Chaplix. *Plan de situation des principales trouvailles de l'ensemble st. 233. Les chiffres renvoient au catalogue du mobilier.*

A cet ensemble, se rattache peut-être aussi une petite dépression irrégulière et peu profonde (fig. 4: 369), située un peu au sud du rectangle défini par les quatre poteaux. Cette structure se signale également par la présence de clous et de terre rubéfiée.

Si l'on excepte quelques clous dans les st. 370 et 381, aucun objet datant n'a été recueilli dans ces trous de poteau. Néanmoins, l'absence d'éclats de calcaire dans leur comblement permet d'affirmer que leur installation est antérieure au démarrage du chantier du mausolée[11] ou tout au moins antérieure à la construction du mur d'enclos M 8, ce que leur situation pouvait déjà laisser supposer.

Par ailleurs, cet aménagement se situe à l'extérieur du tracé initialement prévu pour l'enclos nord, dont témoigne une tranchée de fondation abandonnée en cours de chantier (fig. 3-5: 390). Il semble que ce soit précisément pour inclure cette installation – certes de façon incomplète – à l'intérieur de l'enclos, que l'implantation du mur méridional M 8 fut déplacée de quelques mètres vers le sud durant les travaux, au détriment de la symétrie de l'ensemble architectural.

[11] Un constat identique a été établi pour les supports de la plateforme de travail aménagée à l'arrière du monument nord: voir Castella *et al.* 1993.

Interprétation

Il est tentant d'insérer l'ensemble de ces vestiges dans le cadre du cérémonial funèbre et d'interpréter cette puissante structure à quatre poteaux, apparemment élevée sur un sol encore « vierge », comme une construction éphémère, plateforme ou « chapelle » mortuaire, destinée à l'exposition du corps dans la période précédant la crémation[12]. De telles pratiques ont été récemment révélées ou supposées sur des sites funéraires attribués à des membres de l'aristocratie celtique, en particulier à *Verulamium* (St Albans, GB)[13] et dans le nord de la Gaule[14]. On peut imaginer que la dépouille ait été à cette occasion accompagnée des riches offrandes soumises plus tard aux flammes du bûcher.

[12] Des études anthropologiques récentes réalisées sur plusieurs ensembles funéraires, en particulier pour la période laténienne, ont permis de mettre en lumière cette pratique, largement attestée par l'ethnographie. Voir par exemple J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 1996, p. 164-165.

[13] Niblett 1999 (en particulier p. 394-404). Sur ce site, c'est un caveau boisé qui a été interprété comme le lieu d'exposition du défunt. Voir aussi Niblett 2002.

[14] Voir Metzler *et al.* 1991, p. 138-139. Voir aussi Niblett 1999.

La crémation du défunt elle-même s'est-elle faite à cet endroit? Cette hypothèse légitime, émise au moment de la fouille, repose sur de sérieux indices, en particulier le feu subi par les quatre poteaux et la présence de cendres, d'objets et d'ossements brûlés – humains en particulier – à l'aplomb de cet aménagement. Les perturbations subies par les niveaux de circulation contemporains n'ont pas permis d'en apporter la preuve par l'observation d'éventuelles traces de l'action de la chaleur au niveau du sol[15]. On ne peut de ce fait totalement exclure que l'incinération se soit déroulée ailleurs et que l'on ait ramené des résidus du bûcher sur le lieu présumé de l'exposition[16]. Cette interprétation semble toutefois difficile à admettre au vu de la large dissémination des trouvailles.

Quoi qu'il en soit, les résidus de la crémation ont subi des manipulations postérieures: comme on l'a relevé plus haut, les résidus métalliques et céramiques ont été sommairement « triés » et répartis en deux concentrations distinctes. En raison de la localisation de ces vestiges, nous sommes tentés de penser que ces manipulations et cet enfouissement coïncident avec le déplacement du mur sud de l'enclos (M 8), l'ensemble des restes du bûcher et des offrandes se trouvant dès ce moment intégré dans le *temenos*. On peut en outre noter qu'une part – difficile à estimer mais sans doute importante – des vestiges brûlés n'a pas été retrouvée, soit en raison de perturbations postérieures, voire de pillages, soit plus vraisemblablement en raison d'un prélèvement partiel vers une destination inconnue. Ainsi, les quelque 75 grammes d'ossements humains identifiés ne représentent qu'une part congrue (moins de 5 %) des restes attendus pour un individu adulte. L'hypothèse d'un prélèvement des cendres humaines en vue d'un dépôt sur le monument funéraire lui-même, qui ne serait pas sans exemple dans le monde romain, apparaît plausible. Toutefois, si l'on se réfère à l'étonnante variété des pratiques observées dans le traitement des restes humains sur les sites funéraires des périodes laténienne et julio-claudienne[17], d'autres gestes, tels que la simple dispersion des cendres, peuvent être envisagés avec autant de vraisemblance.

Peut-être en raison des conditions de conservation susmentionnées, aucun aménagement de couverture ou de signalisation n'a été observé. Toutefois, si l'on admet que les vestiges d'offrandes ont été volontairement rassemblés à l'intérieur de l'enclos, le dépôt d'un remblai destiné à les protéger semble très plausible.

Le mobilier

A l'exception des trois fibules en bronze[18], de quelques objets métalliques plus résistants et d'une part des ossements animaux, les trouvailles portent les traces, parfois très destructrices, de l'action du feu et peuvent donc être considérées comme des offrandes primaires. Ce mode de traitement des offrandes demeurera largement prépondérant dans les incinérations « classiques » plus récentes de la région, et en particulier dans les tombes du cimetière voisin.

Si l'on rappelle en outre que les restes recueillis ne représentent qu'une part des résidus de la crémation et que nombre d'offrandes totalement périssables (bois, vanneries, cuirs ou tissus) n'ont pratiquement laissé aucune trace, on comprendra que la restitution du mobilier initialement déposé sur le bûcher est mission impossible. Néanmoins, les vestiges disponibles témoignent de l'extraordinaire richesse de cet ensemble (fig. 7 et pl. 1-22).

Objets de parure (n°s 1-6)

Au moins deux bagues, en or (n° 1) et en bronze (n° 3), et trois fibules en bronze (n°s 4-6) se rattachent au groupe des éléments de parure.

Le type (Riha 7.2.1) auquel se rattachent les trois fibules est considéré comme l'un des plus précoces dans le groupe des fibules à disque avec charnière à double montant. Selon la datation proposée par E. Riha[19], il apparaît déjà au début de l'époque claudienne mais devient plus fréquent vers le milieu du Ier s. On le trouve encore souvent dans des contextes flaviens, mais à la fin du Ier s. il disparaît rapidement.

Ces fibules connaissent une très vaste répartition qui comprend surtout les provinces occidentales de l'Empire (Gaule, Suisse occidentale, région rhénane, Angleterre)[20]. Néanmoins, une certaine concentration se dessine en Gaule et sur le Plateau suisse. En effet, pas moins de 52 pièces de ce type ont été découvertes en Suisse occidentale[21]. Avec 34 exemplaires, Augst pourrait être considéré

[15] De telles traces ont été clairement observées pour les tombes du type *bustum* découvertes sous le *fanum* nord d'*En Chaplix* (Castella 1993) et sous le mausolée de la *Porte de l'Est* à Augst. L'expérimentation montre que, dans le cas d'un bûcher aménagé en surface (et non à l'aplomb d'une fosse), ces traces sont très ténues et s'effacent très rapidement si elles ne sont pas immédiatement protégées, par exemple par le dépôt d'un remblai, ce qui fut le cas sur les deux sites susmentionnés.

[16] Un « scénario » proche a pu être restitué sur le site de *Verulamium-Folly Lane* GB: Niblett 1999.

[17] Voir par exemple Gomez de Soto *et al.* 1994, p. 165-182. Il apparaît de plus en plus régulièrement que nombre d'aménagements à vocation indubitablement funéraire, se signalent par la rareté, voire l'absence des restes humains. « *Des recherches (...) ont (...) démontré que le principe même de « sépulture » s'inscrivait, à la fin de l'époque gauloise, dans un ensemble de pratiques plus complexes: tombes de héros, cénotaphes, offrandes enterrées et dépôts de fondation, peuvent être interprétées comme les différentes facettes d'une même conception religieuse, étroitement liée à la sphère chthonienne. Leur correspondent diverses catégories de vestiges ayant en commun leur qualité de* mundus, *de communication avec le monde souterrain.* » (Poux 1999, p. 142).

[18] Voir ci-dessous, p. 14-16.

[19] Riha 1994, p. 152, tableau des datations stratigraphiques.

[20] Feugère 1981, p. 464, liste type 24a.

[21] Nous n'avons pris en considération que la variante 7.2.1 de ce type.

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	Cat. n°
Parure	or	bague	-	1
	or	indéterminé	-	2
	bronze	bague	1	3
	bronze	3 fibules (non brûlées)	15	4-6
Toilette	bronze	strigile	112	7
	bronze étamé	miroir	14	-
	verre	2 balsamaires Isings 28a	-	127-128
	céramique	balsamaire?	-	évent. 107
Vaisselle métallique	bronze	2 amphores	323	10-11
	bronze	cruche à bec tréflé	372	8-9
	bronze	2 patères	334	12-13
	bronze	grand bassin à anses fixes	1'346	26, 27, 22?
	bronze	petit bassin à anses fixes	14	28
	bronze	divers et indéterminés	1'372	14-21, 23-25
Coffres/ coffrets	bronze et fer	serrure et clef	242	29-36
	bronze	cache de serrure	6	37
	bronze	pêne	12	38
	bronze	moraillon	15	39
	bronze	poignée mobile (arc)	19	40
	bronze	2 poignées mobiles (anneaux)	172	41-47
	bronze	anneaux	20	48-54
	bronze	agrafes	27	55-59
	fer	2 clefs	-	60-61
	fer	agrafes	-	62-63, 64?
	fer	pêne?	-	65
Objets métalliques divers	bronze	divers et indéterminés	1'231	66-74
	fer	divers et indéterminés	-	75-82
	fer	plus de 380 clous	-	83-84
	plomb	barre	-	85
Tabletterie	os	pyxides	-	86-89
	os	coffrets, coffres ou meubles	-	90-95
	os	fuseaux	-	96-99
	os	divers et indéterminés	-	100-101
Statuette	terre cuite	couple allongé	-	102
Vaisselle céramique	céramique	divers (max. 7 récipients)	-	103-109
Amphores	céramique	env. 11 Dressel 2-4 (+ évent. 1 Camulodunum 184?)	79'600	110-125
Vaisselle verre	verre	coupe AR 1	71	126
	verre	env. 4 récipients indéterminés		-
Monnaie	bronze	as de Lyon (7-3 av. J.-C.)	-	129
Ossements animaux		brûlés + non brûlés	8 + 757	p. 23

Fig. 7. Avenches-En Chaplix. *Ensemble st. 233. Tableau synoptique du mobilier.*

comme un centre de distribution de ce type[22]. A Avenches, 8 exemplaires sont recensés[23]. Martigny a livré 3 fibules de ce type[24], Oberwinterthur 3 exemplaires[25] et *Lousonna*-Vidy 4 pièces[26].

Comme on l'a déjà relevé, les trois fibules sont identiques et présentent un décor composé d'un petit bouton central en bronze (riveté) et de deux rainures concentriques. Sur le pourtour figurent huit petites excroissances. Nous n'observons aucune trace de métal argenté sur leur surface.

Dans nos recherches de parallèles, nous n'avons pas trouvé de correspondants exacts pour nos pièces. Une fibule trouvée à Oberwinterthur s'en rapproche par la présence de huit excroissances et par le décor des rainures concentriques, mais son bouton central est beaucoup plus grand[27]. En effet, ce type de fibules s'avère très hétérogène et, si l'on excepte la forme de base composée d'un disque, il présente une très grande diversité de décors. Par ailleurs, on ne le rencontre que très sporadiquement dans des contextes funéraires: aucune fibule répertoriée en Suisse ne provient d'une tombe; une pièce semblable au type Riha 7.2 a été trouvée dans un ensemble néronien de la nécropole *Keckwiese* à Kempten[28]. Les trois fibules d'*En Chaplix* forment manifestement la garniture d'un habillement féminin de tradition celtique[29].

Si l'on admet le lien de l'ensemble st. 233 avec le monument funéraire Nord, daté des environs de 28 ap. J.-C., l'apparition de ce type de fibules pourrait être avancée de quelques années par rapport aux fourchettes chronologiques admises dans la littérature. Toutefois, la localisation excentrée des fibules par rapport au solde du mobilier métallique et le fait que ces parures n'aient pas été exposées au feu autorisent à se demander si leur dépôt en terre ne serait pas postérieur – de quelques années? – à l'enfouissement des vestiges du bûcher. Faute de contexte stratigraphique clair, on ne peut ainsi écarter l'hypothèse qu'il s'agisse là d'un dépôt légèrement postérieur, à titre d'offrande tertiaire[30].

Signalons enfin que le bord du disque de la fibule n° 5 est brisé (ou peut-être coupé) sur tout son pourtour. On peut se demander s'il s'agit ici d'une intervention volontaire. Il faut toutefois remarquer que sur ce type de fibules le bord

[22] Riha 1979, n°s 1504-1517; Riha 1994, n°s 2751-2768.

[23] Mazur 1998, n°s 291-293, deux exemplaires non publiés proviennent aussi du site d'*En Chaplix*.

[24] Rey-Vodoz 1986, n°s 192-194.

[25] Rey-Vodoz 1998, n°s 267-270.

[26] Corvi 1991, n°s 116-118; Corvi 1999, n° 1571.

[27] Rey-Vodoz 1998, n° 267.

[28] Mackensen 1978, p. 247, pl. 66,4.

[29] Voir à ce sujet S. Martin-Kilcher, Römische Grabfunde als Quelle zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum, *in*: Struck (éd.) 1993, p. 181-203.

[30] Cette appellation désigne pour nous un dépôt postérieur à la «fermeture» d'une tombe ou d'un dépôt, par opposition aux offrandes primaires (brûlées) et secondaires (non brûlées) déposées originellement dans la tombe.

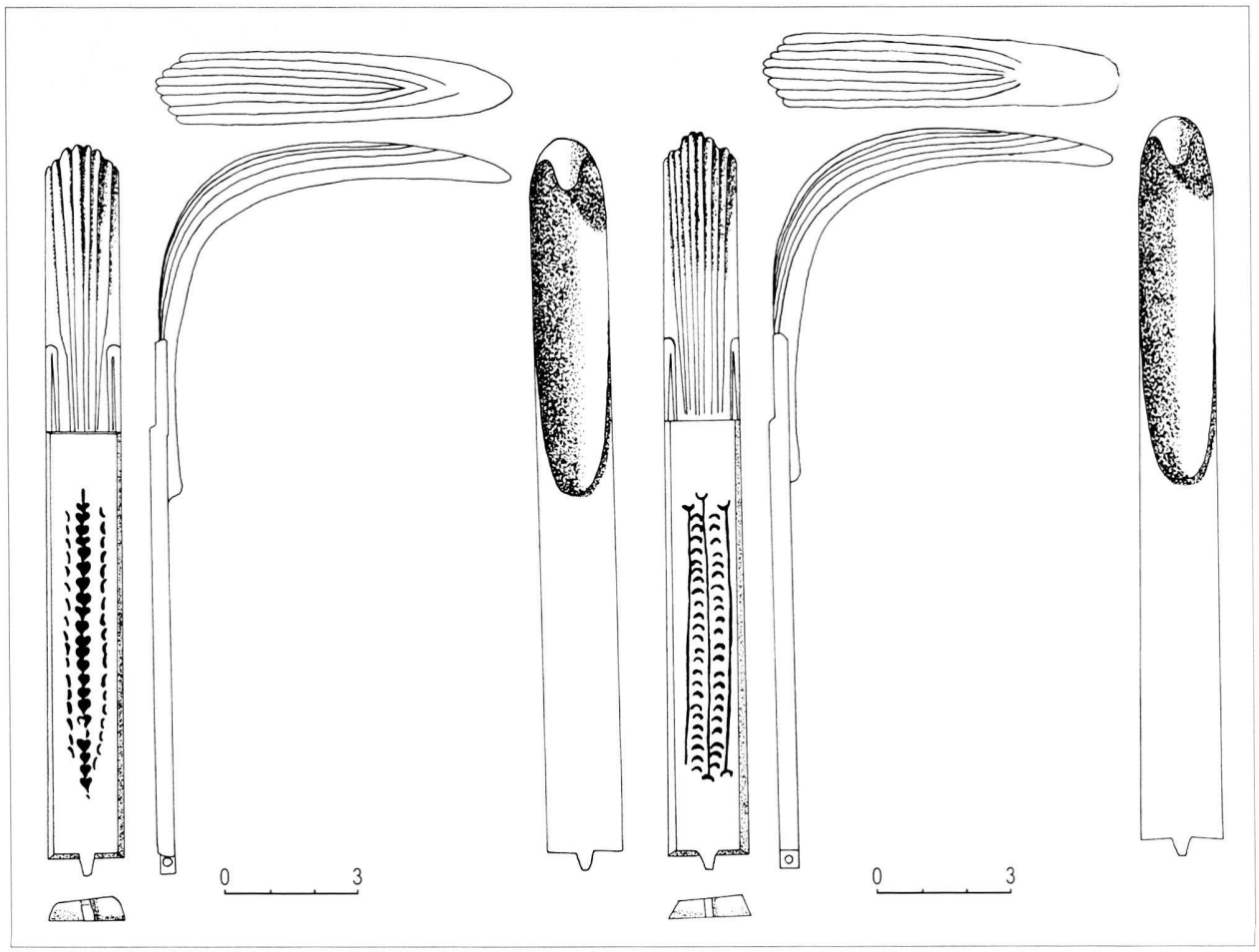

Fig. 8. Chassenard (Allier). Strigiles en bronze à décor niellé. Vers 40 ap. J.-C. A comparer au n° 7. Tiré de : Beck/Chew (éd.) 1991, p. 83.

avec ses petites excroissances est particulièrement fragile et donc fortement exposé à une destruction accidentelle.

Objets de toilette (n°s 7, 107?, 127-128)

La catégorie des objets liés à la toilette comprend un strigile en bronze (n° 7), plusieurs petits fragments d'un miroir en bronze étamé (non illustrés), deux balsamaire en verre (n°s 127-128) et peut-être un balsamaire en céramique (évent. n° 107).

Deux strigiles en bronze à décor niellé très proches du n° 7 sont signalés dans une riche tombe de Chassenard (Allier), datée des environs de 40 ap. J.-C. (fig. 8)[31].

Vaisselle de bronze (n°s 8-28)

La vaisselle de bronze est représentée par plusieurs centaines de fragments, pour un poids total d'environ 3,7 kg. En raison de l'état de conservation du matériel, la détermination du nombre initial de récipients est très délicate. Nous proposons un nombre minimal de huit pièces, à savoir une cruche à embouchure tréflée (n°s 8-9), deux amphores (n°s 10 et 11), une patère à manche torsadé (n° 12), une patère à manche à tête de bélier (n° 13), un grand bassin à anses fixes (n°s 26-27, peut-être associés au n° 22) et d'au moins deux petits récipients (bassins ou casseroles) d'un diamètre de 16/17 cm, dont l'un muni de petites anses fixes (n° 28). L'association des divers petits fragments de bords (n°s 15-21), des fonds (n°s 23-24) et des divers éléments de préhension (manches, poignées et anses) reste en suspens. Les bords déversés n°s 15-20 pourraient avoir appartenu à des bassins Tassinari S1000-5000 et/ou à des casseroles Tassinari G1000-5000.

En dépit de son médiocre état de conservation, cette vaisselle est d'une qualité tout à fait remarquable et plus d'une pièce peut sans doute revendiquer une origine italique (Campanie?). A titre d'exemple, la patère à manche torsadé n° 12 ne trouve que quelques rares parallèles en Campanie et à Priène (Asie Mineure) (fig. 9). Nous illustrons ici deux récipients de Pompéi à titre de comparaison avec les n°s 8-9 et 26-27 (fig. 10-11).

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (n°s 29-65)

Plusieurs éléments de ferrures et de garnitures métalliques (bronze et fer) peuvent être attribués à des coffres

[31] Beck/Chew (éd.) 1991, p. 82-83. Voir ci-dessous, p. 39-40.

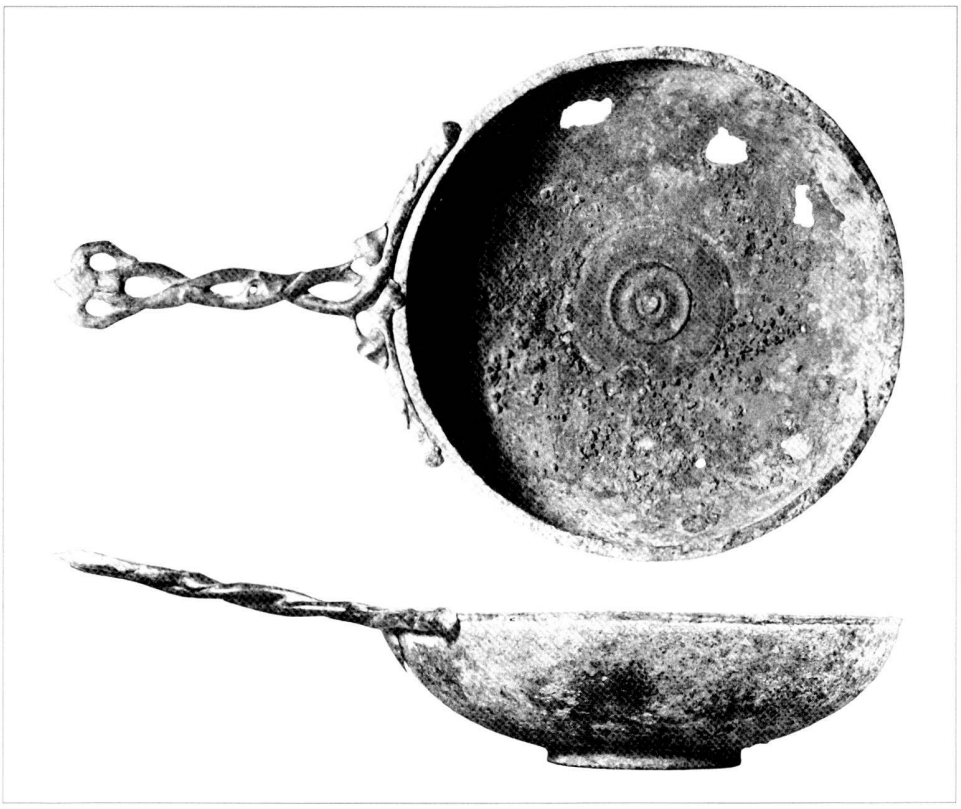

Fig. 9. Patère de Priène (Asie Mineure), à comparer au n° 12. Longueur totale : env. 37 cm. Tiré de : Nuber *1972, pl. 5.*

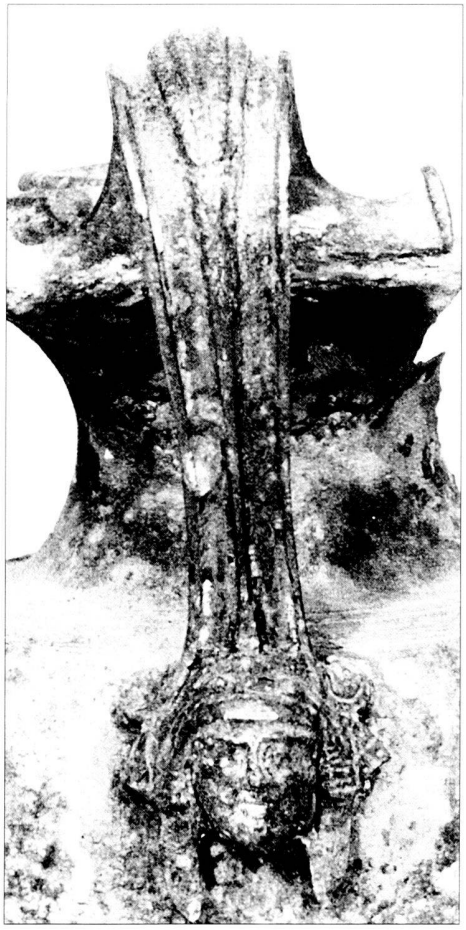

Fig. 10. Cruche à bec tréflé en bronze de Pompéi, à comparer aux n°s 8-9. Tiré de : Tassinari *1993, pl. CXIII/2 (n° 1836).*

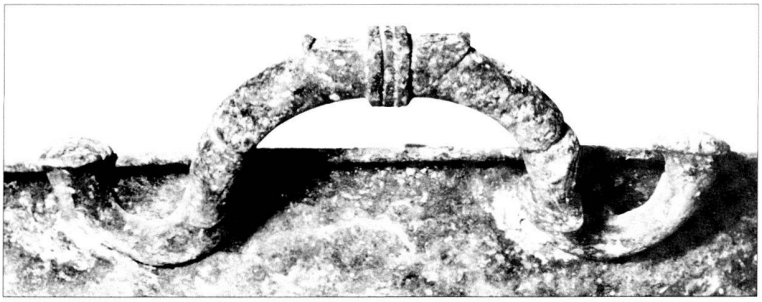

Fig. 11. Détail de bassin en bronze à poignées fixes de Pompéi, à comparer aux n°s 26-27. Tiré de : Tassinari *1993, pl. XXIX/2 (n° 12428).*

et/ou des coffrets en bois. La présence à l'inventaire de trois clefs (n°s 29, 60 et 61) et d'au moins un pêne (n° 38) qui ne fonctionne avec aucune de ces trois clefs autorise à proposer un nombre minimal de quatre meubles ou coffrets.

On recense en particulier une remarquable serrure à rotation en fer et en bronze (n° 29), dont la clef est encore engagée dans le mécanisme. La serrure dite à fonctionnement par rotation, ancêtre de nos serrures à cylindre modernes, est une invention romaine. Malgré son ingéniosité, elle ne constitue pas le mécanisme le plus fréquemment rencontré sur les serrures de porte ou de meuble[32]. Bien qu'on en connaisse quelques exemples plus anciens, son usage n'est réputé se développer qu'à partir du IVe s. ap. J.-C.[33]. Datée

[32] Ce mécanisme est, au contraire, particulièrement fréquent sur les cadenas.

[33] Feugère *et al.* 1992, p. 30.

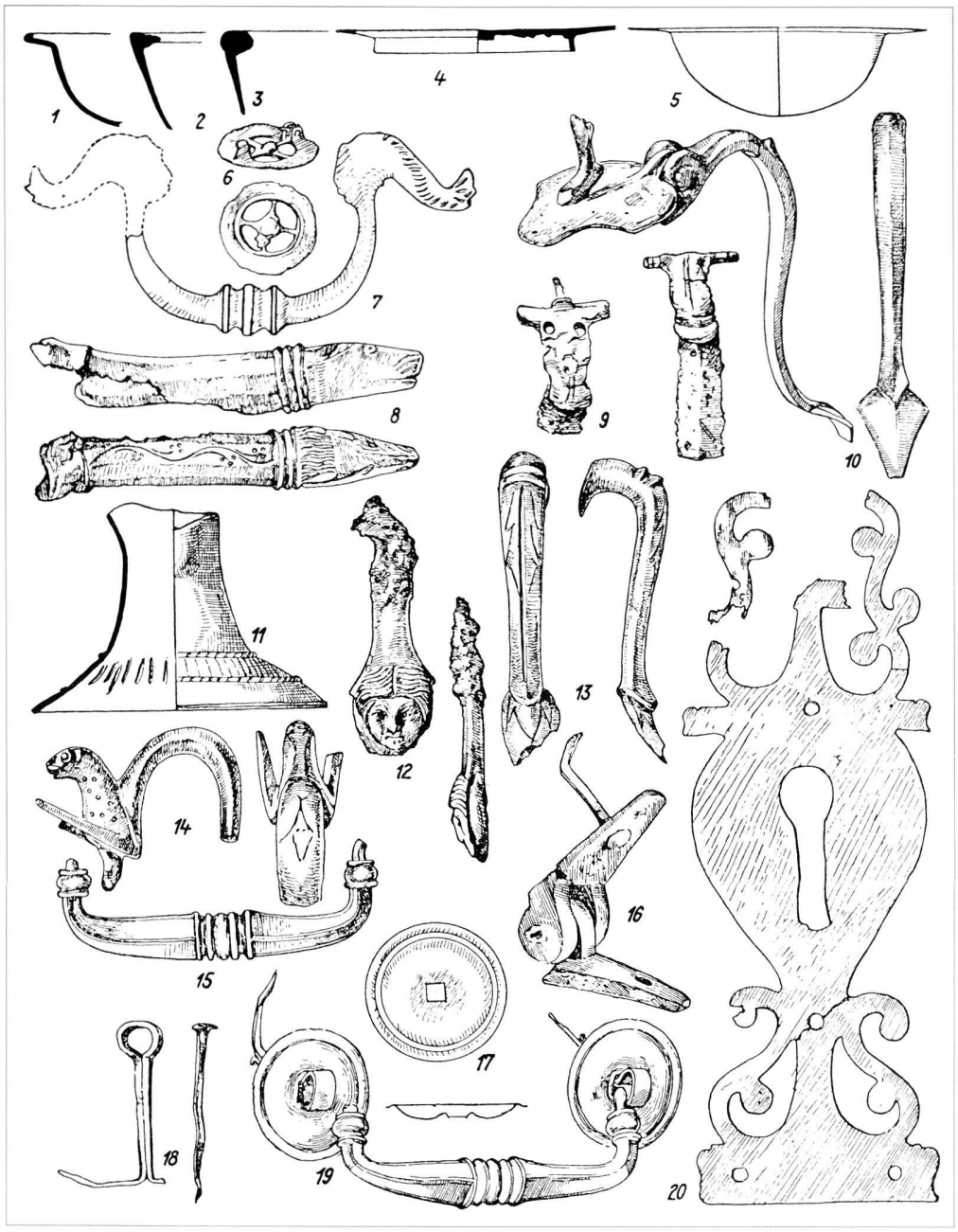

Fig. 12. Monreal D (Kr. Mayen). Mobilier en bronze brûlé rattaché à un ensemble funéraire. Vers 60/70 ap. J.-C. Tiré de : Haberey 1948, fig. 44, p. 432.

de l'époque tibérienne, cette serrure avenchoise constitue de fait un des exemplaires les plus anciens connus à ce jour.

En outre, les pannetons des clefs antiques qui permettaient d'ouvrir ces serrures à rotation présentaient habituellement des ouvertures rectilignes assez simples[34]. De ce point de vue également, l'exemplaire n° 29 avec ses ouvertures en forme de L et de T, constitue un modèle exceptionnel.

Le manche indépendant n'est pas conservé sur la tige de cette clef. Néanmoins, l'ensemble st. 233 a livré un manche de bronze isolé (n° 32) qui semble adapté. Les balustres en bronze (n°s 33-36) se rattachent sans doute aussi à cette serrure.

Une étude approfondie est consacrée à cette serrure dans ce même volume[35].

Autres objets métalliques (n°s 66-85)

Le solde du mobilier métallique réunit des objets en bronze (n°s 66-74), en fer (n°s 75-82) et en plomb (n° 85) dont la fonction n'a pu être établie. Certains de ces éléments ont pu appartenir à des coffres et/ou à des meubles.

On peut signaler en outre la présence de plus de 380 clous, dont près de 70 clous de grande taille (clous dits « de charpentier » ; n°s 83-84). Ces clous ont dû sans doute servir

[34] Ces ouvertures rectilignes permettaient de ne pas trop fragiliser le panneton.

[35] Voir ci-après l'article d'A. Duvauchelle, p. 103-113.

aussi bien à l'assemblage des coffres et meubles susmentionnés qu'au montage du bûcher et/ou de la « chapelle mortuaire » supposée.

Nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour les deux curieuses « coupelles » n°s 66-67, en particulier dans le registre morphologique de la vaisselle.

Les lanternes en bronze, attestées notamment dans des contextes funéraires précoces[36], comportent un couvercle bombé dont la forme est assez proche. On notera toutefois quelques différences, soit l'absence de la fixation centrale et des décors ajourés caractéristiques, la présence du replat horizontal et les dimensions des objets. On relèvera en outre l'absence d'autres éléments de lanternes parmi le mobilier du dépôt.

Nos « coupelles » peuvent également être rapprochées de cymbales de grande dimension ou d'éléments de hochets métalliques, mais l'absence du trou de fixation central pose là aussi problème[37].

On connaît des exemples de petits paniers en osier munis de garnitures métalliques (fermeture, pièces d'angle et appliques), issus de sépultures féminines en Allemagne (Dorweiler et Trèves) datées entre le début et le milieu du IVe s.[38]. Le couvercle de ces paniers est à chaque fois décoré de plusieurs appliques en bronze en forme de coupelles, d'un diamètre de 3,8 cm à 4,8 cm. Nos exemplaires, beaucoup plus anciens, diffèrent de ces pièces par leur plus grande dimension, par la présence d'un bord éversé horizontalement ainsi que par l'absence de la tige de fixation centrale en fer. Cette identification nous semble donc peu vraisemblable.

Un objet proche, également non identifié, est signalé dans un riche ensemble funéraire de Monreal (Kr. Mayen), daté vers 60/70 ap. J.-C., dans lequel sont notamment attestées des pièces de vaisselle et des garnitures métalliques de coffres et/ou de coffrets (fig. 12, 5). Aucune relation ne peut malheureusement être établie avec l'une ou l'autre de ces catégories de mobilier[39].

Les éléments en fer n°s 76-80, se rapprochent d'objets découverts dans le nord de l'Italie[40]. Selon V. Bessi Trevale,

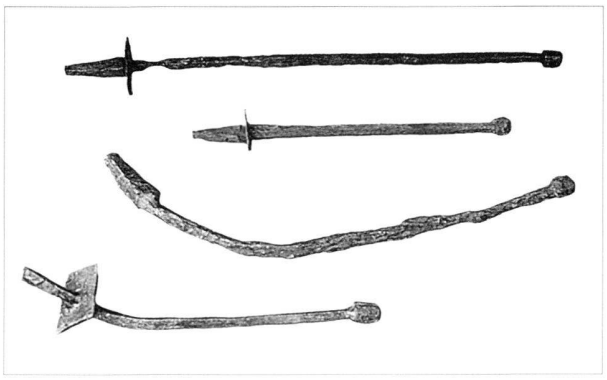

Fig. 13. Quatre exemples de tiges (cavicchi) *en fer, découvertes dans des tombes tibériennes de la nécropole de Nave (Lombardie). A comparer aux n°s 76-80. Tiré de : Passi Pitcher (dir.) 1987, fig. 76, p. 136.*

lorsqu'ils sont intacts, ces éléments se présentent sous la forme de barres de section carrée, dont une extrémité constitue une sorte de poignée précédée d'une plaque carrée tandis que l'autre extrémité est encerclée d'un anneau large et plat[41]. La plupart de ces éléments ont été mises au jour dans les couches supérieures de tombes datées de l'époque julio-claudienne. Dans la nécropole de Nave en Lombardie, ils se retrouvent dans presque toutes les sépultures, généralement seuls, parfois à plusieurs exemplaires (fig. 13). L. Passi Pitcher est d'avis qu'il s'agit d'objets associés à une pratique ou un rituel funéraire de tradition celtique[42], ce qui laisse sceptique.

La fonction précise de ces objets reste toutefois mystérieuse. L'identification la plus fréquemment proposée est celle d'éléments d'assemblage employés dans une structure en bois, celle d'un brancard ou d'un lit funéraire par exemple.

En ce qui concerne les exemplaires d'Avenches, on remarquera d'une part qu'ils diffèrent tous légèrement les uns des autres et, d'autre part, qu'ils se distinguent également de leurs homologues italiens par la section souvent circulaire de la barre. Une des plaquettes carrées se dédouble et présente un cône et un trou qui s'emboîtent parfaitement, caractéristique à notre connaissance sans parallèle. Bien que fragmentaires, les barres découvertes dans l'ensemble st. 233 sont au moins au nombre de quatre[43]. Le contexte de découverte (ensemble funéraire tibéro-claudien) est par contre tout à fait similaire.

[36] Voir M. Feugère, J. Garbsch, Römische Bronzelaternen, *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 58, 1993, p. 143-188 (lanternes en contexte funéraire : voir en particulier p. 164). L'ensemble d'Antran a livré une lampe en bronze : Pautreau (dir.) 1999, p. 48, n° 15.

[37] Voir *Le carnyx et la lyre. Archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, catalogue d'exposition, Besançon, 1993, p. 54-55 et 85.

[38] Dorweiler : cf. W. Haberey, Ein spätrömisches Frauengrab aus Dorweiler, Kr. Euskirchen, *Bonner Jahrbücher 149*, 1949, p. 82-93 ; Trèves : voir N. Kasparek, J. C. Wilhelm, Für die Schönheit im Jenseits? Zu Fund und Rekonstruktion spätrömischer Kästchen aus Trier, St. Matthias, *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 33, 2001, p. 47-62.

[39] Haberey 1948, fig. 44,5.

[40] Cf. Bezzi Martini 1987, p. 36, T.34, 4 ; Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 25 et 136 ; Uglietti 1985, pl. 66/4-76652 ; Nothdurfter 1979, p. 80,1329a et b. A notre connaissance, seules deux pièces similaires ont été découvertes hors des régions septentrionales de l'Italie, à Ljubjana SLO (cf. L. Plesnicar-Gec, *La nécropole romaine à Emona* (*Inventaria archaeologica. Iugoslavija, fasc.* 10), Beograd, 1967, fiche Y89/16) et à Ampurias E (cf. M. Almagro, *Las necropolis de Ampurias* (*Monografias Ampuritanas* 3), Barcelona, 1955, p. 244, fig. 216, 16-17).

[41] Cf. Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 136.

[42] Cf. Passi Pitcher (dir.) 1987, p. 25. D'autres encore proposent d'y voir des porte-torches ou des broches.

[43] Ce chiffre se base sur le nombre de plaquettes. La st. 233 a livré d'autres tiges, de section circulaire et rectangulaire, mais leur état de conservation ne permet pas de préciser si elles ont pu appartenir à ces objets.

La fonction de la bande de plomb allongée n° 85 demeure mystérieuse, de même que la signification des signes gravés sur ses deux faces. Le plomb étant, dans l'Antiquité, parfois associé à des pratiques de magie, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un dépôt de cette nature[44]. Relevons en outre que cet objet, découvert un peu à l'écart du groupe principal des trouvailles métalliques (fig. 6, n° 85), n'est pas brûlé, ce qui pourrait bien être l'indice d'un dépôt secondaire, compte tenu de la basse température de fusion du plomb.

Tabletterie (n°s 86-101)

L'ensemble st. 233 a livré plusieurs éléments en os, dont certains appartiennent à des petites boîtes cylindriques (pyxides; n°s 86-89; fig. 14) et d'autres à des coffres ou des meubles de plus grandes dimensions (n°s 91-95). La présence de fragments de fuseaux est également signalée (n°s 96-99).

La fonction de l'objet en os n° 90, a été récemment rediscutée par M. Feugère[45]. Le mécanisme, fidèlement reproduit sur une urne de marbre du Musée archéologique national de Naples (fig. 15), a pu être identifié comme un verrou en os servant à la fermeture d'une ciste en osier (fig. 16). La carte de répartition établie par M. Feugère (fig. 17), montre la fréquence de ces objets en Campanie et leur pénétration en Gaule par l'axe Rhône-Saône. La majorité des trouvailles répertoriées est datée entre la fin du Ier s. av. J.-C. et la charnière des Ier et IIe s. de notre ère. On ignore malheureusement tout du contenu originel de ces vanneries. D'après les quelques contextes funéraires recensés, ce type d'objets pourrait bien être associé au *mundus muliebris*.

La présence de fuseaux en os (n°s 96-99; voir fig. 18) – et plus généralement d'instruments liés au travail des textiles –

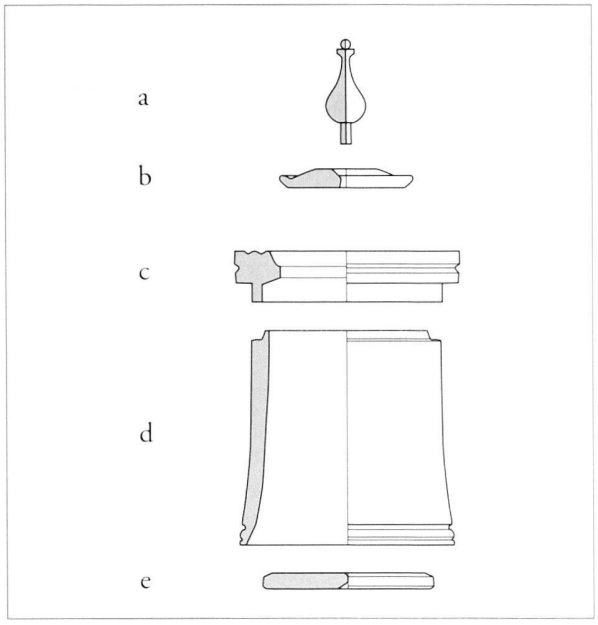

Fig. 14. Schéma d'assemblage d'une pyxide en os. D'après Béal *1984, p. 19.*

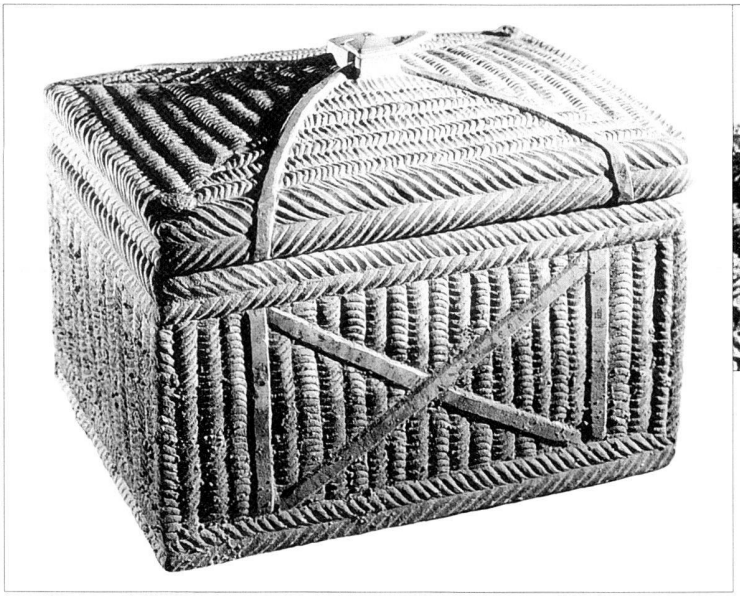

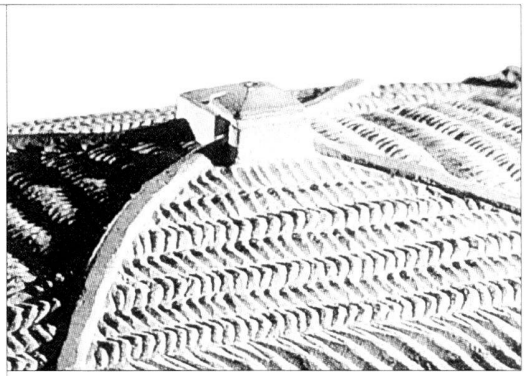

Fig. 15. Urne cinéraire en marbre reproduisant une vannerie. Musée Archéologique de Naples. Ier s. ap. J.-C. Longueur 29,6 cm. Tiré de : A. Ciarallo, E. de Carolis *(dir.),* Pompéi. Nature, sciences et techniques, *Milan, 2001, p. 122.*

[44] Un objet assez proche (longue tige perforée) est signalée dans le cimetière voisin (Castella *et al.* 1999, vol. 2, n° 1817). On peut également mentionner une boule de plomb martelée découverte sous la *cella* du temple nord du sanctuaire voisin. Cet objet est associé à la sépulture augustéenne, à titre d'offrande secondaire ou tertiaire.

[45] Feugère 2001. Cf. aussi Béal 1983, p. 355 (commentaire général) et pl. 70, 1301; Huls 1950; Vaulina-Wasowicz 1974, p. 143, pl. 12a et pl. 125 e-f. Voir aussi Bel 2002, p. 276-278 (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme, *Valladas*, tombe 42; env. 30-100 ap. J.-C.). Serrures identiques en bois: F. Berti (éd.), *Fortuna maris. La nave romana di Comacchio*, Bologna, 1990, p. 109-110 (commentaire) et p. 265, 239.

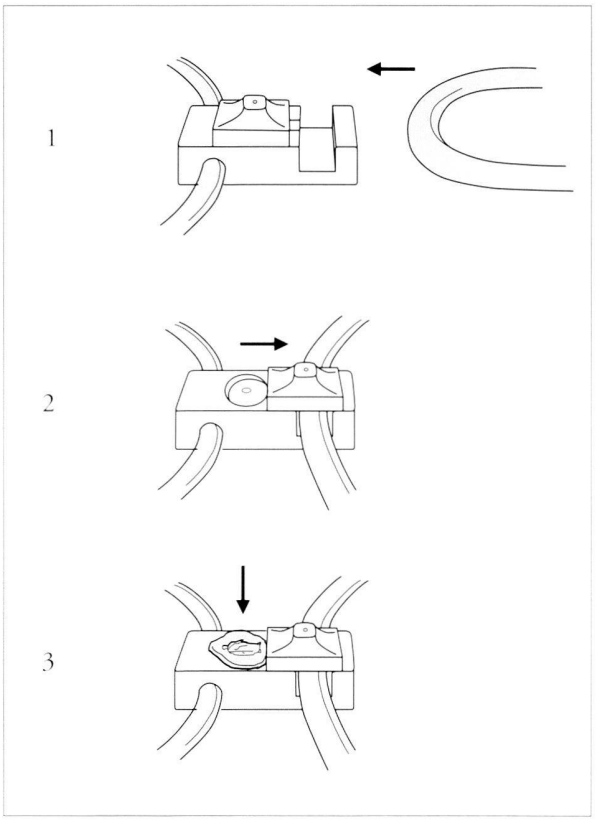

Fig. 16. Schéma de fonctionnement d'un verrou en os de ciste en osier. Le verrou est fixé sur la ciste par le lien passé dans la perforation de la pièce inférieure (1); le coulissement de la pièce supérieure enferme le deuxième lien dans la rainure transversale de l'élément inférieur (2), tout en libérant l'emplacement prévu pour un scellement cacheté (3). D'après : Feugère 2001, fig. 2, p. 25.

dans les inventaires funéraires est plutôt rare au nord des Alpes pendant les deux premiers siècles de notre ère. Ceci s'explique sans doute par le fait que la plupart de ces objets devaient être en bois et ne sont donc que rarement conservés. A *Vindonissa*, J. P. Wild a pu identifier 60 fuseaux en bois contre seulement neuf exemplaires en os[46].

L'interprétation des pièces composées de deux éléments tronconiques (n°s 100-101) est très controversée[47]. Dernièrement, D. Bužič a proposé d'y voir des éléments de fermeture des petits boîtiers appartenant aux tablettes à écrire[48]. Il se base sur le mobilier d'une tombe découverte à Belgioso en Italie du Nord, dans laquelle deux éléments identiques aux n°s 100 et 101 sont associés à un couvercle de boîtier. Il s'agit d'une interprétation intéressante, qui devrait pourtant être confirmée par d'autres ensembles. Relevons toutefois qu'aucun autre élément découvert dans les dépôts d'Avenches ne peut être mis en rapport avec la pratique de l'écriture.

Objets à valeur symbolique (n°s 102, 129)

Une statuette en terre cuite représentant un couple allongé (n° 102) est sans doute à considérer comme un objet à valeur symbolique. Inspirée de l'art funéraire monumental

[46] J. P. Wild, *Textile manufacture in the northern roman provinces*, Cambridge, 1970, p. 32.

[47] Voir à ce propos Béal 1983, p. 237-239. Un élément identique provient d'une nécropole d'Ancona (tombe 3) : Brizio 1902, p. 460-461.

[48] E. Deschler-Erb, D. Bužič, A late Republican bone pendent from the Münsterhügel in Basel (CH), *Instrumentum* 15, 2002, p. 39-40, et notamment fig. 6.

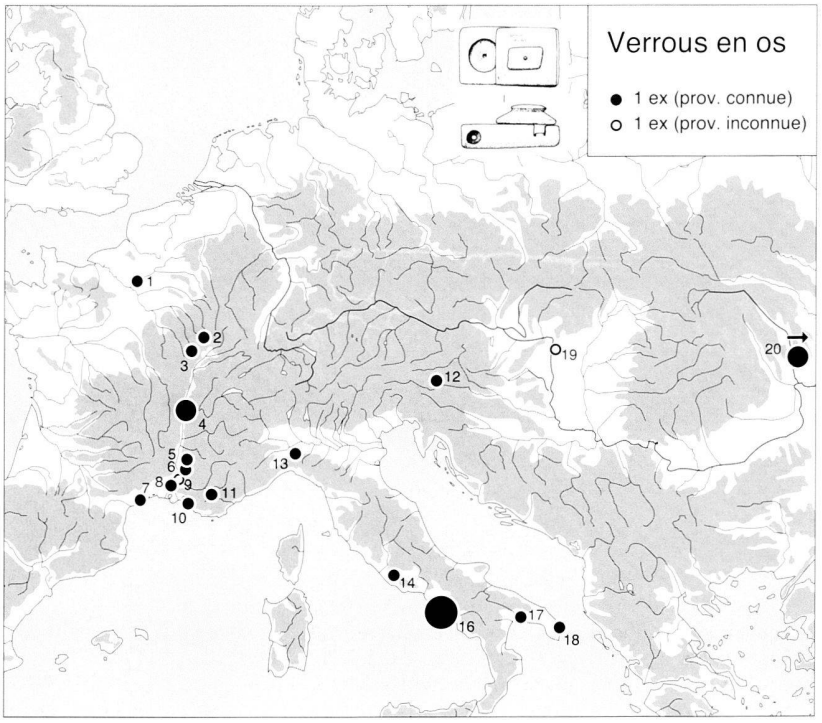

Fig. 17. Carte de répartition des verrous en os. Tiré de : Feugère 2001, fig. 4, p. 25.

1 : Epiais-Rhus (France).
2 : Langres (France).
3 : Nuits-St-Georges, Les Bolards (France).
4 : Lyon (France).
5 : St-Paul-Trois-Châteaux (France).
6 : Lapalud (France).
7 : Balaruc-les-Bains (France).
8 : Beaucaire (France).
9 : Provence ?
10 : Marseille.
11 : Cabasse (France).
12 : Magdalensberg (Autriche).
13 : Torrona (Italie).
14 : Nemie (Italie).
15 : Etrévie ? (Italie).
16 : Herculanum ou Pompéi (Italie).
17 : Tarente (Italie).
18 : Otranto.
19 : Hongrie.
20 : Kertch et environs.

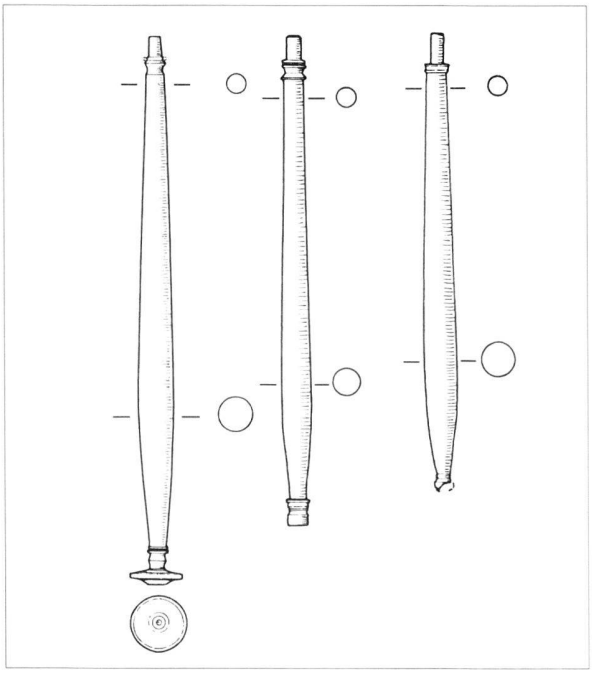

Fig. 18. Trois exemples de fuseaux en os d'Augst. Echelle 1:2. A comparer aux n°s 96-99. Tiré de : Deschler-Erb 1998, pl. 13/332-334.

romain, la figuration du couple étendu sur une banquette évoque sans doute à la fois l'amour conjugal et le banquet funèbre. Ce thème est peu fréquent dans le répertoire des statuettes en terre cuite. Le seul exemplaire recensé sur le territoire suisse par V. von Gonzenbach est une production italique découverte à Locarno (Tessin)[49]. La provenance de la statuette avenchoise n'est pas déterminée.

La monnaie de bronze (n° 129) est également un dépôt à connotation symbolique (« obole à Charon »).

Le *terminus post quem* de cet as de Lyon (série I; 7-3 av. J.-C.)[50], est trop ancien pour être utile à la datation de l'ensemble. Notons toutefois que tout au long de l'époque julio-claudienne, et même au-delà, le type monétaire en question est l'un des mieux représentés dans les provinces au nord des Alpes[51]. Sa présence dans ce contexte n'est donc guère étonnante.

Céramique (n°s 103-125)

La céramique est représentée par quelques récipients de table: une assiette TSI Drack 2/AV 256 (n° 104), une coupe TSI Drack 9/10 (AV 151) (n° 105), une coupe TS Drag. 27 (n° 103), un bol hémisphérique TSI AV 172 (n° 106) et une cruche à une anse (AV 302?) (n° 107). Un pot (n° 109) et un tonnelet (n° 108) appartiennent respectivement aux groupes des récipients culinaires et de stockage. La céramique est brûlée, fragmentée et très lacunaire, ce qui rend son inventaire et sa représentation graphique très délicats. La présence des objets n°s 104, 105, 107 et 108 à l'inventaire est assurée.

Outre ces quelques récipients, la plus grande partie des milliers de tessons récoltés permet de restituer un nombre minimal estimé de onze amphores vinaires (n°s 110-125). Le poids total des fragments d'amphores est de 79,6 kg.

Si l'on excepte peut-être le fond n° 124 – qui pourrait avoir appartenu à une amphore vinaire Camulodunum 184 (« rhodienne ») de Méditerranée orientale – et le fond n° 125, les onze amphores attribuées à l'inventaire se rattachent toutes au type Dressel 2-4. Destinées au transport du vin, les amphores de ce type ont été fabriquées à partir de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. dans diverses régions de l'Empire (Italie, Tarraconaise, Gaule du sud, Lyon et moyenne vallée du Rhône, Méditerranée orientale, etc.). Cette diversité des lieux de production ne facilite pas l'identification des provenances, d'autant que la plupart des nombreuses variations morphologiques signalées dans ces séries ne sont pas déterminantes. Par ailleurs, cette diversité complique également la reconnaissance visuelle des argiles. Celle-ci est en outre particulièrement délicate ici en raison de l'altération de la texture et de la couleur des pâtes due à la crémation.

En fonction de la qualité des argiles et de certaines caractéristiques métrologiques et morphologiques, nous proposons néanmoins d'identifier une dizaine de conteneurs importés de Méditerranée orientale (n°s 110-119 et 121-125). Les pièces n°s 110-112 se signalent par une argile fine et une lèvre courte, au profil un peu anguleux[52]; les n°s 114-115 se caractérisent quant à eux par une pâte fine et une lèvre étirée verticalement[53]; enfin, les bords des amphores n°s 116-117 présentent un replat interne, légèrement descendant[54]. Le n° 118, caractérisé par une pâte grossière, riche en grains de quartz, est vraisemblablement aussi importé de Méditerranée orientale. Globalement, les amphores vinaires orientales de la st. 233 frappent par leur grande variété. Une seule amphore (n° 120) est issue d'un centre de production occidental, sans doute du sud de la Gaule.

On trouvera d'autres commentaires sur les amphores en contexte funéraire aux p. 43-47.

[49] Von Gonzenbach 1986/1995, Bd. A, p. 205-206. Une statuette proche a été récemment découverte dans un riche ensemble funéraire de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. à Voiron (Isère): J.-P. Jospin (dir.), *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, cat. exposition, Gollion, 2002, p. 169.

[50] Pour la datation du type, voir Van Heesch 1993.

[51] L'étude de la composition des types monétaires contenus dans des contextes stratigraphiques bien définis à *Augusta Raurica* montre que la part des as et des *dupondii* de Lyon (séries I et II confondues) domine tout au long du Ier siècle ap. J.-C., mais que ces monnaies se révèlent les plus nombreuses durant la période comprise entre 10 et 30 ap. J.-C.; nous renvoyons à Peter 2001, p. 53-54. Pour la diffusion des as de Lyon, cf. Berger 1996, p. 36-37 (avec cartes de répartition).

[52] Voir par exemple Martin-Kilcher 1987-1994, vol. 3, pl. 113 sqq.; n° 2251 sqq., 2281, etc. (Méditerranée orientale).

[53] Voir par exemple *ibid.*, vol. 3, pl. 118, 2316 (Méditerranée orientale).

[54] Voir par exemple *ibid.*, vol. 3, pl. 113,2250-2252, 2255; pl. 115,2281; pl. 116,2285 sqq. etc. (Méditerranée orientale).

Verre (nos 126-128)

Outre les deux balsamaires susmentionnés (nos 127-128) et une petite coupe (no 126), la verrerie est attestée par des éléments fondus non identifiables. Le nombre initial minimum d'objets en verre est estimé à sept. Déformée mais encore reconnaissable, la coupelle du type AR 1 (no 126)[55], moulée à l'aide de bâtonnets de couleur (*Streifenmosaikglas*), est un objet particulièrement luxueux, caractéristique des contextes de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. et qui complète la courte liste des coupes de ce type mises au jour sur le territoire avenchois[56]. De même, les deux balsamaires du type Isings 28a, généralement présents dans des ensembles du Ier s. ap. J.-C., ne sont pas nombreux à Avenches.

Restes fauniques

Les restes fauniques sont très pauvres. Parmi le matériel incinéré, on trouve 250 g de fines esquilles non identifiées, ainsi que la plupart des ossements de suidés (6 éléments sur 8). Les restes non brûlés représentent quant à eux un poids total de 757 g.

	Os brûlés	Os non brûlés
Indét.	Esquilles non identifiables: 250 g	Esquilles non identifiables: 140 g
Suidés	6 fragm. (8 g), soit: 2 fragm. crâniens 1 fragm. d'ulna droite 2 fragm. d'un fémur 1 fragm. d'astragale gauche	2 fragm. (29 g), soit: 1 fragm. d'humérus droit 1 fragm. de fémur gauche
Boeuf		7 fragm. (177 g), soit: 3 fragm. de dents 3 fragm. de 2 humérus (gauche et droit) 1 fragm. d'ulna
Equidés		4 fragm. (351 g), soit: 2 fragm. d'un radius gauche 1 fragm. d'une ulna droite 1 fragm. d'un métacarpe droit
Caprinés		3 fragm. (29 g), soit: 1 molaire 3 inférieure gauche 2 fragm. d'un tibia droit
Grands mammif. (bovinés ou équidés)		2 fragm. (31 g), soit: 2 fragm. d'un fémur

Fig. 19. Avenches-En Chaplix. *Ensemble st. 233. Tableau des restes fauniques.*

Datation

Le *terminus post quem* fourni par la monnaie no 129 étant clairement trop ancien, les éléments de datation les plus intéressants sont les signatures des potiers L. Aemilius Faustus d'Yverdon (Tibère-Claude) et Acutus de l'atelier de Montans (Tibère-Néron?), ainsi que les trois fibules du type Riha 7.2, dont les premiers exemplaires semblent apparaître à l'époque tibéro-claudienne. Le solde du mobilier céramique (TSI Drag. 17, Drack 9/10 et AV 172, ...) et métallique (vaisselle, strigile, ...), comme le verre (coupe de type AR 1), est compatible avec une datation tardo-tibérienne.

Cette proposition s'accorde ainsi avec la datation dendrochronologique retenue pour la construction du monument funéraire nord voisin, soit les environs de 28 ap. J.-C.

2.2. Le dépôt st. 241 (enclos sud)

Description et interprétation

Le dépôt st. 241 a été mis au jour en 1989 dans l'enclos du monument sud (situation: fig. 3). Il s'agit d'une structure moins complexe que l'ensemble décrit précédemment, offrant l'aspect d'une vaste fosse aux limites assez floues (env. 2,20 x 1,90 m). Aucune trace de poteaux ou d'autres superstructures n'a été mise en évidence. La profondeur de la fosse par rapport au niveau de circulation contemporain est si faible (env. 25 cm) que l'existence d'un petit tertre de protection et de signalisation – aux dimensions approximatives de la fosse? – peut être proposée à titre hypothétique. La présence d'un tel aménagement, partiellement constitué par des matériaux récupérés sur les lieux du cérémonial funèbre, pourrait expliquer aussi la dispersion en surface de plusieurs objets – en particulier quelques restes fauniques non brûlés et des objets métalliques dont une monnaie (no 182) – dans un rayon de plus de trois mètres autour du centre de la fosse. Les perturbations subies par les niveaux superficiels de l'enclos et de la fosse pourraient toutefois également expliquer cette dispersion.

Comme dans le second dépôt de l'enclos sud (st. 383), on relève un comblement en deux phases, le niveau supérieur étant surtout composé de milliers de tessons d'amphores, alors que la plus grande partie des autres trouvailles et des résidus du bûcher (cendres, esquilles osseuses, offrandes primaires diverses) est surtout présente dans la partie inférieure de la dépression. Les trouvailles – en particulier les ossements calcinés – sont dispersées, sans concentrations particulières. Relevons que le comblement a livré un grand nombre d'esquilles osseuses brûlées, mais qu'en raison de leur très forte fragmentation, une proportion très importante de ces esquilles n'a pu être déterminée. On notera que la plupart des ossements identifiés sont des restes fauniques et que le seul élément humain repéré (peu sûr) est une racine de molaire.

Le dépôt st. 241 peut être considéré comme un dépôt d'offrandes primaires, *i.e.* brûlées sur le bûcher. Contrairement à l'ensemble st. 233, aucun indice n'est disponible pour la localisation du bûcher qui lui était associé.

Le mobilier

Bien que les éléments métalliques soient nettement moins abondants, le mobilier présente de nombreuses similitudes avec celui de l'ensemble st. 233. Le ramassage des

[55] Les abréviations typologiques suivantes sont utilisées: AR: cf. Rütti 1991; AV V: cf. Bonnet Borel 1997; Isings: cf. Isings 1957.

[56] Bonnet Borel 1997, type AV V 6. Trois récipients de ce type ont été mis au jour dans des sépultures de la nécropole *du Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), dont l'un, daté de l'époque claudienne, est illustré dans Foy/Nenna 2001, fig. 230, p. 164. Voir aussi Bel 2002, p. 260-262.

offrandes sur le bûcher – ou tout au moins leur dépôt dans cette fosse – semble avoir été encore moins exhaustif, nombre d'objets n'étant attestés que par des fragments isolés (fig. 20 et pl. 23-28).

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	Cat. n°
Parure	bronze	1 bague	2	130
Toilette	bronze	1 strigile prob.	5	131
	verre	1 aryballe?	-	-
	céramique	2 flacons/ balsamaires	-	170-171
Vaisselle métallique	bronze	bassin à anses fixes	30	136-137
	bronze	1 casserole?	66	138
	bronze	4 divers et indéterminés	82	132-135
Coffres/ coffrets	bronze	2 balustres	56	139-140
	bronze	3 anneaux	59	141-143
	bronze	1 poignée mobile (arc)	16	144
	bronze	1 agrafe?	7	145
Objets métalliques divers	bronze	5 divers et indéterminés	248	146-150
	fer	1 lame de faucille	-	151
	fer	une centaine de clous	-	152-153
Tabletterie	os	4 pyxides	-	154-156, 157?
	os	3 coffrets	-	158-160
	os	4 divers et indéterminés	-	161-164
Statuettes	terre cuite	1 oiseau	-	165
	terre cuite	1 Vénus	-	166
	terre cuite	3 divers et indéterminés	-	167-169
Vaisselle céramique	céramique	divers (max. 4 récipients)	-	172-173
Amphores	céramique	env. 8 Dressel 2-4	64'600	174-180
Vaisselle verre	verre	2 cruches indéterminées	1'140	-
	verre	env. 7 récipients indéterminés		-
Pièce de jeu	verre	1 jeton	-	181
Monnaies	bronze	3 as de Caligula pour Agrippa	-	182-184
Ossements animaux		brûlés + non brûlés	122 + 560	p. 25-26

*Fig. 20. Avenches-*En Chaplix. *Dépôt st. 241. Tableau synoptique du mobilier.*

Objet de parure (n° 130)

Une bague en bronze (n° 130) est l'unique élément de parure assuré.

Objets de toilette (nos 131, 170-171)

Le groupe des objets liés à la toilette réunit un probable strigile en bronze (nos 131, 148-149?), un éventuel aryballe en verre et deux flacons à parfum en céramique (nos 170-171), dont un exemplaire aviforme vraisemblablement issu d'un atelier de Gaule centrale (n° 171).

Vaisselle de bronze (nos 132-138)

Très lacunaire, la vaisselle de bronze est représentée par quelques fragments appartenant à deux ou trois récipients, dont un bassin à anses fixes (nos 136-137) et une éventuelle casserole (n° 138).

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (nos 139-145)

Comme dans l'ensemble st. 233, quelques éléments de garniture métallique (balustres, anneaux, etc.) attestent la présence d'un ou plusieurs coffres et/ou coffrets de bois.

Autres objets métalliques (nos 146-153)

Le solde du mobilier en bronze réunit des objets (nos 146-150) dont l'identification n'est pas établie. Un petit segment de chaînette de bronze n'a pas été illustré. La fosse a livré en outre un fragment de lame de faucille en fer (n° 151) et une centaine de clous en fer, pour la plupart de petite taille et à tête plate. Deux exemplaires se signalent par leur tête conique (n° 152) et biconique (n° 153).

Tabletterie (nos 154-164)

Proches de ceux recensés dans l'ensemble st. 233, les éléments de tabletterie (os travaillé) attestent la présence de pyxide(s) et de coffret(s). On peut relever en particulier la présence d'un élément de verrou de ciste en osier (n° 158), appartenant au même type que le n° 90 (st. 233).

Objets à valeur symbolique (nos 165-167, 181? et 182-184)

Le groupe des offrandes à connotation symbolique rassemble plusieurs petits fragments de statuettes en terre cuite, dont un oiseau (n° 165), une Vénus (n° 166) et un personnage non identifié (n° 167), ainsi que trois monnaies de bronze (nos 182-184)[57] et peut-être un jeton en verre (n° 181).

La statuette n° 165 représentant un oiseau (colombe) correspond au type 1 de V. von Gonzenbach[58], attesté à plusieurs reprises sur l'actuel territoire suisse durant la période Tibère-Néron. La plupart des exemplaires recensés sont apparemment des productions de Gaule centrale.

La statuette de Vénus (n° 166) se rattache au type 1 « Karden » de V. von Gonzenbach[59], qui connaît une grande popularité entre le deuxième et le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. Il s'agit là également sans doute d'importations du centre de la France.

Nos 182-184 : Les trois pièces monétaires sont des as frappés par Caligula pour Agrippa (37-41 ap. J.-C.), ce qui fait penser à un choix délibéré d'un même type pour la tombe, même si les raisons de cette sélection nous échappent. Ces monnaies fournissent un *terminus post quem* assez proche de la fourchette chronologique proposée pour le solde du mobilier archéologique. Un tel contexte de découverte est important pour la connaissance de la période de circulation des as d'Agrippa frappés hors de Rome, car au moins deux des trois pièces sont très probablement issues d'ateliers

[57] L'appartenance au dépôt de la monnaie n° 182, découverte en surface, est considérée comme assurée. La pièce a en effet été découverte à proximité immédiate du dépôt, comme quelques autres trouvailles clairement rattachées à l'inventaire. D'autre part, son oxydation et les traces dues à l'exposition au feu sont semblables à celles observées sur les deux autres pièces monétaires nos 183 et 184.

[58] VON GONZENBACH 1986/1995, vol. A, p. 264-266.

[59] VON GONZENBACH 1986/1995, vol. A, p. 101-108.

locaux des provinces occidentales. Cette observation est intéressante dans la mesure où ce type est caractéristique des ensembles néroniens, comme en témoigne par exemple l'ensemble I du moulin hydraulique d'Avenches-*En Chaplix*, daté par la dendrochronologie vers 57/58 ap. J.-C.[60]

Notons que la découverte de deux as du type PROVIDENTIA sur l'«assiette» de fondation du monument funéraire sud (inv. 89/7221-1) et dans le puits st. 372 (inv. 92/7999-10)[61], contemporain de la construction de ce même monument, nous amène à des considérations semblables. Comme les as d'Agrippa, ces monnaies – dont le type est daté de 22 à 37 ap. J.-C. environ – sont probablement issues d'un atelier local et témoigneraient ainsi d'une circulation de ce type dans les provinces nord-occidentales à l'époque claudienne[62].

Céramique (n°s 170-180)

La céramique de table n'est représentée que par les fragments d'une cruche (n° 172) et peut-être d'un gobelet. Une terrine ou marmite (n° 173) et un ou deux pots en céramique commune appartiennent quant à eux à la catégorie de la vaisselle culinaire. A l'exception du récipient n° 173 (représenté par de nombreux fragments) et du flacon zoomorphe n° 171, le mobilier se compose de fragments plus ou moins isolés, d'attribution peu sûre. Là encore, l'immense majorité des tessons recueillis appartiennent à des amphores vinaires Dressel 2-4, dont le nombre minimum estimé est de huit. Le poids total des fragments d'amphores est de 64,6 kg.

Les huit amphores Dressel 2-4 recensées se répartissent entre des importations de Méditerranée orientale (n°s 174-177 et inv. 89/7786-57) et diverses productions occidentales (n°s 178-180). Trois des amphores du premier groupe (dont les n°s 174-175) se signalent par une pâte fine et une lèvre étirée verticalement[63]. Les trois exemplaires occidentaux se caractérisent quant à eux par des cols épais et surtout par des anses «fausses bifides» (façonnées d'une pièce et profilée de deux sillons interne et externe), typiques de certains groupes de production occidentaux. Les n°s 179 et 180 pourraient bien être attribuées respectivement à la Gaule méridionale et à la moyenne vallée du Rhône.

[60] Koenig 1994.

[61] Situation: fig. 4, 372.

[62] Si l'on se réfère aux ensembles du moulin hydraulique d'Avenches-*En Chaplix*, les monnaies du type PROVIDENTIA, pour la plupart de fabrication locale, ont connu un vrai apogée à l'époque néronienne (avec neuf pièces, elles constituent presque 50% des 19 monnaies identifiables et associées au canal I, 57/58 ap. J.-C.) et continuent à circuler jusqu'à l'époque flavienne (canal II, après 77-78/80 ap. J.-C.): cf. Koenig 1994, en particulier p. 94-95. Pour des exemples d'as de PROVIDENTIA découverts dans d'autres contextes archéologiques datés de Claude aux Flaviens, cf. Koenig 1999, p. 431, n° 2033 (*En Chaplix*, nécropole, st. 364, 70-80 ap. J.-C.) et p. 452, 454 (*Petinesca*, Keltenweg, nécropole); Frey-Kupper 2001, p. 125 et 127 (Avenches, *insulæ* 12 et 12/18, 40/50-70/85 ap. J.-C.) et Frey-Kupper 2002, p 136 (*Petinesca, vicus*, phase A. c, 20-40 ap. J.-C., Rome [?]).

[63] Voir ci-dessus, p. 22 et n. 53.

Verre

Si l'on se réfère à l'abondance des fragments fondus récoltés (464 fragments; 1,140 kg), la verrerie accompagnant ce dépôt était très riche, puisque le nombre minimum estimé des récipients est de dix[64]. L'état de conservation du matériel ne permet l'identification que de deux cruches, attestées par des anses et dont les types restent indéterminés, ainsi peut-être que d'un aryballe. Les nombreux fragments de ce dépôt témoignent de la diversité des couleurs (bleu outremer, turquoise, brun miel, jaunâtre, incolore), des ornements (filets appliqués et mouchetis blancs opaques), ainsi que des jeux de transparence qui associent verre opaque et transparent (du rouge opaque et du bleu opaque sont associés à de l'incolore). Ces éléments sont caractéristiques de la verrerie produite à partir du second quart du Ier s.[65].

Restes fauniques

Les restes fauniques identifiés sont les suivants:

	Os brûlés	Os non brûlés
Indét.	Esquilles non identifiables: 1400 g	
Suidés	47 fragm. (113 g), soit: 8 fragm. crâniens 1 fragm. de radius gauche 11 fragm. de 6 ulnas (3 G/3 D) 1 fragm. de semi-lunaire droit 2 fragm. d'un bassin 8 fragm. de 2 fémurs 1 fragm. de patella 9 fragm. de 7 astragales (2 G/5 D) 4 fragm. de calcanéums (2 G/1 D) 1 fragm. de métapode 1 fragm. de phalange 1	1 fragm. (27 g), soit: 1 fragm. de fémur (à rattacher aux fragm. brûlés)
Boeuf		1 fragm. (21 g), soit: 1 fragm. distal de métatarsien
Equidés		8 fragm. (512 g), soit: 2 fragm. de vertèbres cervicales 1 fragm. de côte 1 radius gauche 2 fragm. d'un fémur droit 1 astragale 1 fragm. de métatarsien droit
Poule	6 fragm. (2,8 g), soit: 1 fragm. de fémur 3 fragm. de 3 tibio-tarses (1 G/2 D) 1 fragm. de tarso-métatarse droit 1 fragm. de phalange	
Lièvre	9 fragm. (6,5 g), soit: 1 fragm. d'humérus droit 1 fragm. de radius gauche 1 fragm. d'ulna gauche 1 fragm. de tibia gauche 2 fragm. de 2 calcanéums (G/D) 2 fragm. de 2 astragales (G/D) 1 fragm. de métapode	

Fig. 21. Avenches-En Chaplix. *Dépôt st. 241. Tableau des restes fauniques.*

[64] Nombre minimal évalué sur la base d'un tri des fragments par couleur en raison de l'état du matériel.

[65] Voir en dernier lieu Amrein 2001.

Parmi ces témoins, on notera qu'un seul des restes de suidés n'a pas subi le feu tandis que les ossements de bovinés et d'équidés, comme dans l'ensemble st. 233, ne sont pas brûlés. Cette observation sur les restes non calcinés de bovins et d'équins est à rapprocher de ce que nous avions relevé dans le cimetière voisin[66].

Les éléments anatomiques attribués aux suidés brûlés permettent d'évaluer un nombre minimal de 5 individus, dont les âges d'abattage se situent entre 6 et 18 mois.
Un bovin, représenté par un métapode, était âgé de plus de 30 mois.

Les ossements d'équidés appartiennent à un ou plusieurs individu(s) âgé(s) de plus de 4 ans. Un os de membre antérieur a permis de reconstituer une hauteur au garrot d'environ 1,45 m.

Les restes calcinés de gallinacé (poule) et de lièvre appartiennent à des sujets adultes.

Datation

La datation du dépôt se fonde principalement sur les trois monnaies découvertes, en l'occurrence des as de Caligula pour Agrippa (37-41 ap. J.-C.). Quoique difficile à situer de façon précise, le solde du mobilier (vaisselle de bronze, tabletterie, amphores) présente de nombreuses analogies avec celui de l'ensemble st. 233, daté de la fin de l'époque tibérienne, et témoigne vraisemblablement d'un enfouissement à peine postérieur au *terminus post quem* fourni par ces frappes, soit vers le milieu du Ier s.

2.3. Le dépôt st. 383 (enclos sud)

Description et interprétation

Fouillé en 1992, le dépôt st. 383 se trouvait dans un état de conservation nettement meilleur que les deux précédents, en raison de la plus grande profondeur de la fosse (fond situé à env. 80 cm au-dessous du niveau de sol contemporain restitué). Celle-ci présente un plan grossièrement rectangulaire (env. 1,90 x 1,65 m; fig. 22, A), des parois presque verticales et un fond assez plan, légèrement incliné vers le nord-est (fig. 23). Comme la st. 241, le remplissage de la fosse s'est fait en deux phases: le comblement supérieur est presque exclusivement constitué de tessons d'amphores (jusqu'au fond de la fosse dans sa moitié nord-est; fig. 24,1), alors que le remplissage inférieur, en particulier dans le quart sud-ouest de la fosse (fig. 23), recèle la plus grande partie des résidus métalliques (des clous principalement) et des ossements calcinés.

La totalité des restes osseux récoltés (env. 14,7 kg!) est brûlée. Mêlés à des ossements animaux, de loin majoritaires, et à des éléments travaillés attribués principalement au décor d'un lit funéraire, environ 450 g de restes humains ont été identifiés. Le prélèvement des résidus du bûcher paraissant avoir été beaucoup plus soigné que dans les deux autres ensembles, on peut supposer que ces restes humains sont résiduels et que la majorité d'entre eux a été extraite en vue d'un dépôt extérieur, par exemple sur le monument

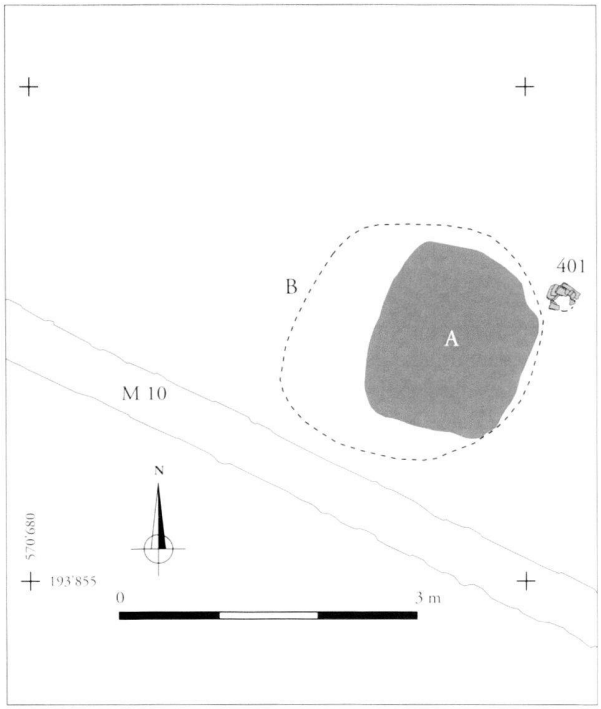

Fig. 22. Avenches-En Chaplix. *Plan du dépôt funéraire st. 383. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.*

Fig. 23. Avenches-En Chaplix. *Le dépôt funéraire st. 383 (en plan et en coupe). A l'arrière-plan de la coupe (vue vers le sud), le mur d'enclos M 10.*

[66] Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 137-147.

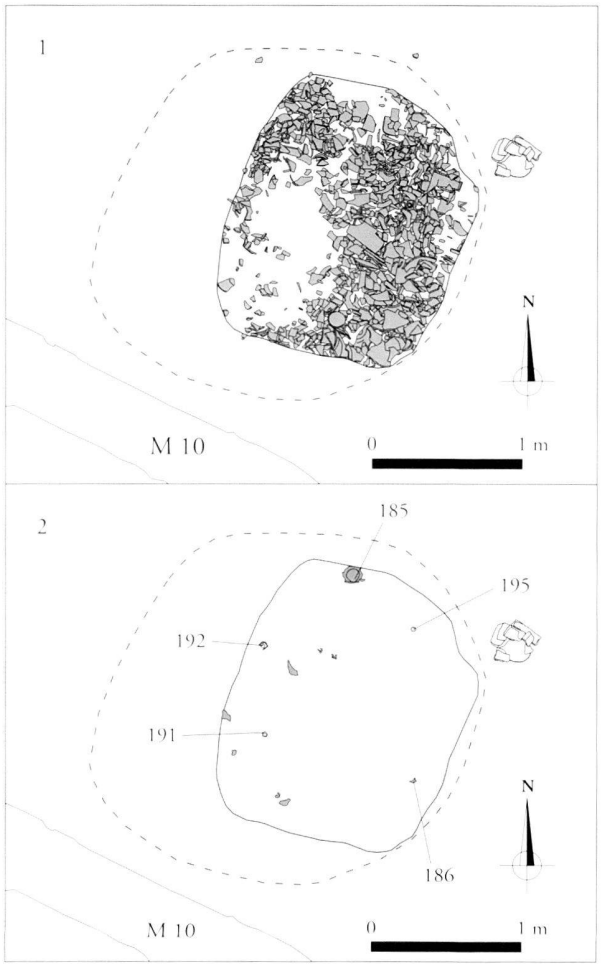

Fig. 24. Avenches-En Chaplix. *Plan du dépôt funéraire st. 383. Répartition de la céramique (1) et localisation de quelques trouvailles métalliques (2). Les chiffres correspondent aux numéros de catalogue.*

voisin lui-même. Les éléments disponibles, appartenant à toutes les parties du squelette, permettent d'identifier un individu adulte, de constitution robuste, peut-être de sexe masculin.

Neurocrâne:	56 g	
Splancnocrâne:	10 g	
Vertèbres:	2 g	
Scapula:	2 g	
Humérus:	53 g	
Radius:	19 g	
Bassin (homo?):	14 g	
Fémur:	127 g	Epaisseur moyenne: 6,57 mm (11 mesures)
Patella:	3 g	
Tibia:	57 g	
Extrémités:	13 g	
Diaphyses (homo?):	90 g	
Total:	446 g	
Degré de crémation:	2/3 (selon Holck)	
Température maximale de crémation:	700/800 °C	
Pathologie:	évent. traces de périostite au niveau du tibia.	

A proximité immédiate de l'angle nord-est de la fosse, on constate la présence d'un trou de poteau isolé (fig. 22, 401), à calage de pierres calcaires. La section du poteau est de 17 à 20 cm environ. Il pourrait s'agir de la trace d'une signalisation de surface du dépôt. Relevons toutefois que cette structure n'est pas datée et que sa relation chronologique avec la fosse voisine n'est pas établie. Par ailleurs, une « tache » plus ou moins circulaire d'un diamètre d'environ 2,40 m, légèrement plus foncée que le terrain encaissant, a été observée autour de la fosse, au niveau supérieur (fig. 22, B). Il est possible que cette coloration soit liée à l'existence d'un petit tertre de terre élevé jadis au-dessus de la fosse et dont toute autre trace a aujourd'hui disparu.

Comme dans le cas du dépôt st. 241, aucune trace de rubéfaction n'a été observée alentour et l'emplacement du bûcher dont la fosse a recueilli les vestiges demeure inconnu.

Le mobilier

Le mobilier présent dans la fosse est presque intégralement brûlé, à quelques rares exceptions près (par exemple le n° 195).

Vaisselle de bronze (n°s 185-186)

La vaisselle de bronze est représentée par deux gros fragments du fond et du bord d'une amphore (n° 185) et par une anse de bassin (n° 186).

Catégorie	Matériau	Objet	Poids (g)	n^{os}
Vaisselle métallique	bronze	1 amphore	447	185
	bronze	1 bassin à anses fixes	18	186
Coffres/ coffrets	bronze	4 divers éléments	71	187-190
	fer	2 anneaux à agrafe et ferrure de coin	-	191-192
Objets métalliques divers	or	minusc. fragments de feuilles	1	-
	argent	indéterminés (gouttes)	35	-
	bronze	divers et indéterminés	340	-
	fer	environ 600 clous	-	-
	fer	divers et indéterminés	-	193-195
Tabletterie	os	éléments de lit funéraire	-	196-208, 209?
	os	divers et indéterminés	-	210-212
Vaisselle céramique	céramique	divers (7 récipients)		213-219
Amphores	céramique	env. 20 Dressel 2-4	193'000	220-250
	céramique	1 Camulodunum 184		251
	céramique	1 Haltern 70		252
Vaisselle verre	verre	1 récipient indéterminé	87	-
Ossements animaux		brûlés	3'906	p. 32-33

Fig. 25. Avenches-En Chaplix. *Dépôt st. 383. Tableau synoptique du mobilier.*

Eléments et garnitures métalliques de coffres et de coffrets (nos 187-192)

Le solde du mobilier métallique (fer et bronze) réunit quelques garnitures (ferrure de coin, anneaux avec agrafe, etc.) attribuables à un ou plusieurs coffres/coffrets en bois.

Autres objets métalliques (nos 193-195)

On recense également quelques éléments métalliques non identifiés (par exemple les nos 194 et 195). Le no 195 est une tige de fer repliée, de section carrée, autour de laquelle sont visibles les traces d'une corde enroulée. Près de 600 clous en fer ont en outre été recueillis dans la fosse. Si l'immense majorité d'entre eux sont des clous de type courant et de taille moyenne, on signale deux exemplaires décoratifs à tête creuse hémisphérique (dont le no 193). Enfin, le tamisage des sédiments a permis de récolter un nombre important de petites gouttes de bronze et d'argent fondu, ainsi que de minuscules fragments de feuilles d'or, non fondus. Tous ces résidus métalliques ne sont plus identifiables.

Tabletterie (nos 196-212)

Quelques éléments en os travaillé pourraient avoir appartenu à un coffret (nos 210-212)[67], mais la plupart d'entre eux sont attribués au décor des pieds d'un lit funéraire (nos 196-208, 209?).

Eléments attribuables au décor d'un lit funéraire

Le dépôt st. 383 a livré plus d'une centaine de fragments d'os travaillé, fortement brûlés et déformés par le feu. Il s'agit essentiellement d'éléments de section circulaire, réalisés au tour, qui peuvent être subdivisés en trois types principaux: des tubes cylindriques à base évasée et décorés d'une moulure circulaire (type 1; nos 196-199), des éléments en forme de bobine (type 2; nos 200-203), ainsi que des tubes cylindriques (type 3; nos 204-208). Dans ce dernier groupe, certains éléments se signalent par une tranche à ressaut à l'une de leurs extrémités (type 3a; nos 204-207), alors que d'autres présentent une ou deux tranches planes (type 3b; no 208). De nombreux éléments sont trop fragmentés pour être attribués à l'un ou l'autre de ces trois types. On signale en outre une plaquette percée d'une échancrure circulaire (no 209). Quelques fragments présentent sur leur face interne des traces d'oxydation rougeâtre dues peut-être au contact avec une tige en fer. L'ensemble de ces éléments, à l'exception peut-être du fragment no 209, appartient au décor des pieds d'un lit funéraire. Ce type de lit, attesté presque exclusivement dans des contextes funéraires du Ier s. av. J.-C.[68] et du siècle suivant, est constitué d'une armature en fer et en bois à laquelle on ajoutait des éléments décoratifs en os ou, plus rarement, en ivoire (fig. 26).

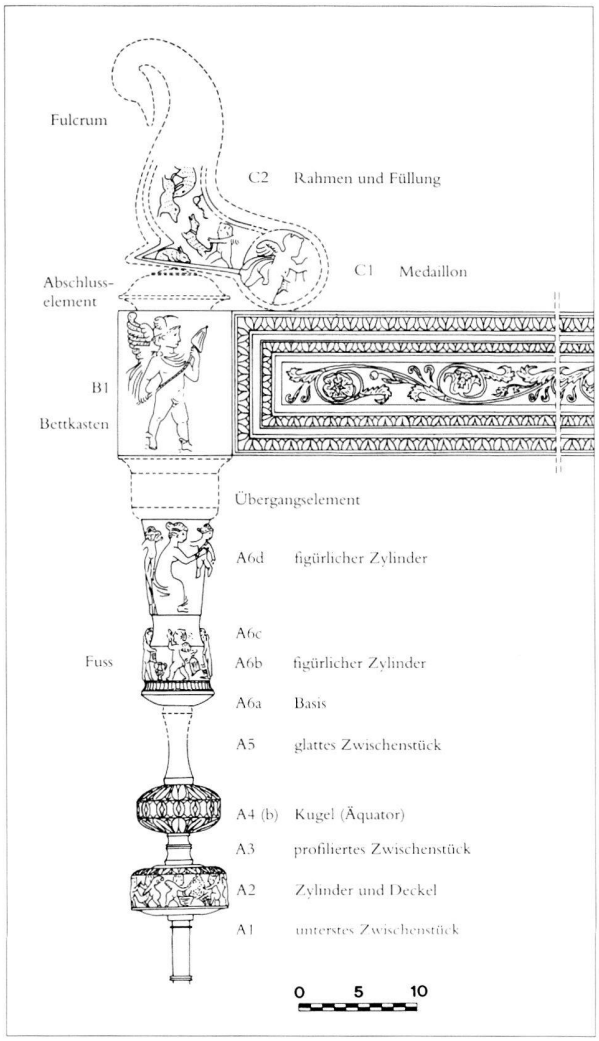

Fig. 26. Reconstitution d'un lit funéraire de Rome (Esquilin ; vers 30/20 av. J.-C.), avec description des éléments constitutifs. Tiré de : Holliger/Holliger-Wiesmann 1994, fig. 6a, p. 26.

Les fragments découverts à Avenches appartiennent aux éléments plus ou moins cylindriques ou en forme de bobines, séparant les sections renflées et/ou ouvragées du décor (fig. 27).

Les fragments du groupe 1 (nos 196-199), d'une hauteur minimale de 5,2 cm, correspondent vraisemblablement à l'élément placé à la base des pieds, soit aux pièces A1 du lit de l'Esquilin (fig. 26) et A2 de Nicholls 1979 (fig. 27, c). Des éléments comparables sont attestés par exemple à Norcia, Cremona, Fréjus, Cucuron et Arles (fig. 28, 25). Ce groupe réunit une dizaine de fragments, auxquels on pourrait ajouter près d'une trentaine de petits fragments à base épaissie (non illustrés).

Hautes de 1,8 à 2 cm, les «bobines» du groupe 2 (nos 200-203) correspondent aux pièces A3 du lit de l'Esquilin (fig. 26) et A4 de Nicholls 1979 (fig. 27, b). On retrouve de tels éléments notamment à Norcia, Cremona, Fréjus, Lyon, Orange et Arles (fig. 28, 22). Quatre objets de ce type sont dénombrés dans l'ensemble avenchois.

[67] Des éléments comparables ont été mis au jour dans l'ensemble st. 233 (nos 100-101). Sur l'identification de ces objets, voir le commentaire à la p. 21.

[68] Ces lits sont toutefois déjà attestés en Italie centrale au IIe s. av. J.-C.

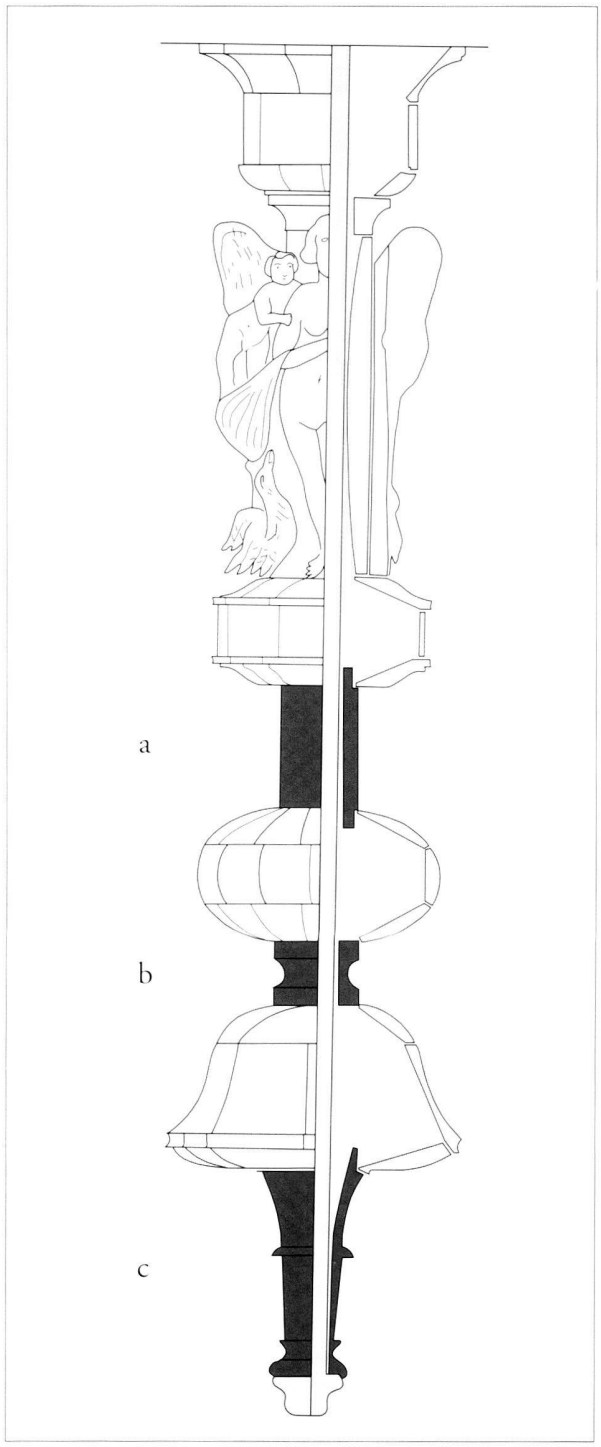

Fig. 27. Profil-type d'un pied de lit (lit dit «de Cambridge»), avec situation des éléments attestés à Avenches (en gris foncé). Hauteur totale env. 50 cm. D'après : Béal 1986, fig. 2, p. 113.

Correspondant par exemple aux pièces A5 de l'Esquilin (fig. 26) et A6 de Nicholls 1979 (fig. 27, a), les éléments lisses et plus ou moins cylindriques du groupe 3 (n°s 204-208) ne peuvent être cependant tous placés au même emplacement sur les pieds du lit. On peut en effet isoler une première série d'éléments d'une hauteur de 3,8 à 4,3 cm (dont les n°s 206-208) et un second groupe de

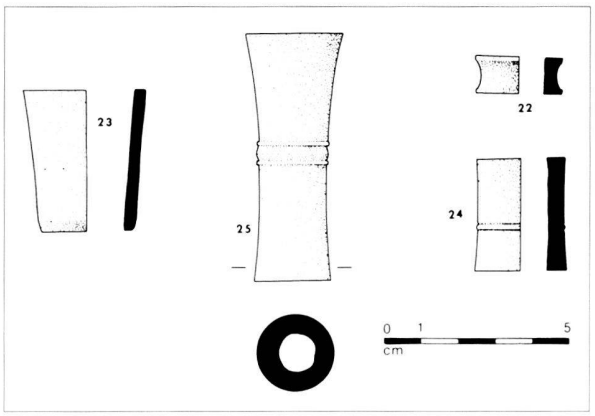

Fig. 28. Eléments de pied de lit. Arles, Musée Réattu. Tiré de: Béal 1986, fig. 8, p. 114.

pièces un peu plus longues (min. 5,2 à 5,5 cm; dont le n° 205)[69]. Les tranches de ces éléments peuvent être planes ou profilées d'un ressaut. Une trentaine de fragments lisses attribuable à ce groupe est recensée dans le dépôt st. 383. Des pièces cylindriques lisses sont signalées par exemple à Cremona, Fréjus, Cucuron et Arles (fig. 28, 23).

L'absence totale de fragments attribuables aux sections décorées et renflées, en particulier de pièces à décor sculpté, mérite d'être relevée. On se rend compte en effet que les découvertes de lits à décor en os peuvent être divisées en deux groupes: le premier réunit des ensembles extrêmement riches, composés toujours de plusieurs milliers de fragments d'os aussi bien décorés que lisses[70]; le deuxième groupe, auquel appartient la série d'Avenches, est constitué d'ensembles qui n'ont livré que quelques éléments cylindriques appartenant aux pieds des lits (par exemple fig. 28)[71]. Les deux types de découvertes proviennent dans la plupart des cas de tombes à incinération, ce qui pourrait expliquer certaines sélections parmi les objets déposés dans les urnes ou dans les fosses[72]. Néanmoins, les quantités d'éléments en os attestés semblent significatives. Elles pourraient en effet témoigner de la coexistence de lits mortuaires richement ornés d'éléments figurés et de lits de forme plus simple dont seuls les pieds seraient rehaussés d'éléments décoratifs en os. On peut toutefois se demander si les éléments galbés et décorés de cette seconde série n'étaient pas travaillées en bois, ce qui permettrait d'expliquer leur totale disparition.

[69] Deux modules cylindriques lisses de 4,5 et 6 cm sont aussi restitués pour le lit de Cucuron: Béal 1991, fig. 16, p. 311.

[70] A titre d'exemple on peut mentionner les lits de Cucuron (Béal 1991), d'Aoste (Mollo Mezzana 1975-1976), de *Vindonissa* (Holliger/Holliger-Wiesmann 1994) ou de Cremona (Bianchi 2000).

[71] A titre d'exemple on peut mentionner les éléments découverts à Fréjus (Béraud/Gébara 1986) ou à Haltern (Berke 1991, p. 155-157).

[72] Dans le cas d'Avenches, on peut toutefois souligner que près de 15 kg (!) d'ossements calcinés ont été recueillis dans la fosse, dont le comblement a en outre fait l'objet d'un tamisage exhaustif.

*Fig. 29. Relief d'*Amiternum, *figurant une procession funèbre. Le défunt repose sur un lit, lui-même installé sur un brancard. Ses intimes, ainsi que des pleureuses et des musiciens, participent à la scène. Ier s. av. J.-C. Tiré de:* Holliger/Holliger-Wiesmann *1994, fig. 2, p. 22.*

Aucun élément métallique découvert dans le dépôt d'Avenches ne peut être indubitablement associé au châssis de ce meuble. On relèvera en particulier l'absence des tiges de fer devant constituer l'armature des pieds du lit[73]. Outre des clous en fer, attestés en très grand nombre dans ce dépôt, seule la curieuse tige de fer courbe susmentionnée (ns 195), autour de laquelle est enroulée une corde, pourrait éventuellement lui être attribuée (élément du *fulcrum*?)[74]. Il faut toutefois signaler que cet objet n'a pas brûlé, ce qui paraît rendre caduque cette identification. Le dépôt st. 383 a également livré de minuscules fragments de feuilles d'or, qui pourraient également avoir servi à l'ornement du lit, mais là encore, ces éléments n'ont pas subi l'action du feu.

Quoi qu'il en soit, la reconstitution de ces lits, souvent à partir des seuls éléments de leur décor en os, est extrêmement difficile, voire impossible[75]. Quelques rares découvertes provenant de sépultures à inhumation nous renseignent sur certains détails de leur construction[76]; pour le reste, on doit se référer aux modèles de lits hellénistiques en ivoire ou de lits en bronze, plus rarement en bois, ainsi qu'aux différentes représentations connues sur des monuments funéraires ou sur des peintures murales[77].

L'usage de lits dans le cadre des cérémonies funèbres (exposition?, procession, crémation) est attesté par des sources littéraires[78], par l'iconographie (fig. 29) et par de nombreux témoignages archéologiques. Les lits à décor en ivoire, d'origine hellénistique, ont été introduits à Rome au début du IIe s. av. J.-C. Très vite adoptés par l'élite romaine, ils sont attestés aussi bien dans des contextes funéraires que dans l'habitat. Les éléments décorés en os, moins coûteux, proviennent quant à eux presque exclusivement de sépultures.

La carte de répartition des lits funéraires à décor en os (fig. 30) illustre clairement la diffusion de l'usage de ces lits à partir du centre de l'Italie. Elle met également en évidence une pénétration en Gaule par la voie du Rhône dès le début de l'époque impériale[79]. Sur le territoire helvétique, les seuls autres éléments recensés proviennent de *Vindonissa*. Même si un certain nombre de trouvailles ne sont pas datées avec précision, on peut relever que les ensembles mis au jour au nord des Alpes sont peu nombreux et sont tous, comme

[73] Si l'on se réfère au plus petit diamètre interne des pièces inventoriées, la section de ces tiges ne pouvait excéder 7 ou 8 mm.

[74] Une tige similaire est attestée parmi le matériel du célèbre lit dit «de Cambridge»: Nicholls 1979, pl. 10b.

[75] L'étude du lit funéraire de Cucuron (Vaucluse), attesté par plus de 4000 fragments de son décor en os, illustre bien toute la difficulté d'une telle démarche: Béal 1991.

[76] Ainsi, les lits découverts dans une chambre funéraire à Amplero (Italie méridionale), ont permis d'observer la position de certains clous ainsi que le mode de fixation des pieds au cadre du lit: Letta 1984, p. 79, fig. 4-5. Parfois des éléments en os sont encore conservés sur la tige en fer, comme à Ancona (Brizio 1902, p. 451, fig. 18) et peut-être à Neuvy-Pailloux (Ferdière/Villard 1993, p. 199).

[77] Pour les lits hellénistiques et les lits romains en bois, voir Richter 1966 et Mols 1999. Pour la reconstitution des lits les plus connus, voir Béal 1991, p. 311, fig. 16.

[78] Bianchi 2000, p. 135-136. Les textes évoquent en général des lits en ivoire, l'os pouvant être considéré comme un succédané de ce matériau luxueux. Les deux sources les plus connues sont les passages de Suétone, *Caes.* LXXXIV.1 et de Cassius Dion, *Histoire romaine*, LVI, 34, 1-4, qui décrivent respectivement les funérailles de César et d'Auguste.

[79] Des occurrences sont signalées par exemple à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) durant la période Tibère-Claude/Néron: Bel 2002, p. 204-212.

Fig. 30. Carte des sites ayant livré des éléments de lits en os ou en ivoire. D'après : Béal 1991, fig. 17, p. 315 et Bianchi 2000, fig. 32-33, p. 131-132.

celui d'Avenches, postérieurs au tournant de notre ère. Les contextes les plus tardifs se placent à la charnière des Ier et IIe s. ap. J.-C. On peut préciser enfin que ces lits sont attestés dans des sépultures aussi bien féminines que masculines.

Relevons qu'aucun exemple n'est attesté dans les inventaires funéraires « aristocratiques » julio-claudiens du centre de la France ou du pays trévire[80]. On peut néanmoins signaler qu'une tige en fer, munie de deux « bobines » en os proches des nos 200-203 et identifiée comme un gond, a été découverte dans la riche tombe claudienne de Neuvy-Pailloux (Indre ; fig. 31). A Cucuron (Vaucluse), une tombe ayant livré de nombreux éléments de lits à décor d'os est, comme à Avenches, associée à un enclos funéraire avec monument[81].

L'utilisation du lit funéraire à décor en os est clairement à considérer comme l'expression d'un statut socio-économique supérieur et comme une marque d'appartenance à une élite culturelle romanisée.

Principales références bibliographiques: Eckinger 1929 ; Nicholls 1979 ; Letta 1984 ; Béal 1986 ; Béraud/Gébara 1986 ; Béal 1991 ; Holliger/Holliger-Wiesmann 1994 ; Bianchi 2000.

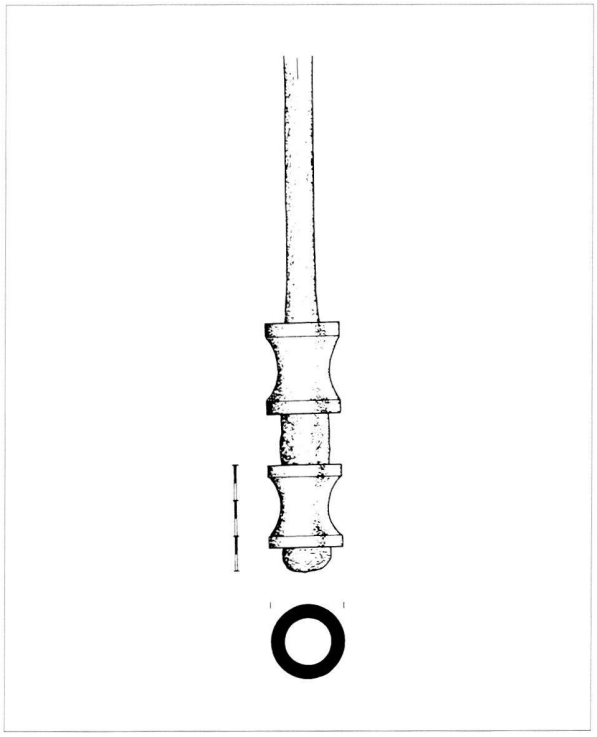

Fig. 31. Neuvy-Pailloux (Indre). Objet interprété comme un gond en fer et os. Tiré de : Ferdière/Villard 1993, fig. 2-117, p. 199.

[80] Voir ci-dessous, p. 33 *sqq.*

[81] Béal 1991.

Céramique (n°s 213-252)

Dans la catégorie de la céramique, on peut relever l'absence de récipients destinés à la consommation des aliments et des boissons. Trois bols en céramique fine sont signalés (n°s 213-215) ainsi que deux pots (n°s 216-217) et deux terrines (n°s 218-219) en céramique commune appartenant au registre de la vaisselle culinaire. L'immense majorité des fragments recueillis appartiennent, selon nos estimations, à une vingtaine d'amphores vinaires Dressel 2-4 (n°s 220-250), à une amphore vinaire Camulodunum 184 (n° 251) de Méditerranée orientale et à une amphore hispanique à *defrutum* Haltern 70 (n° 252). Le poids total des fragments d'amphores est de 193 kg.

La plupart des amphores Dressel 2-4 de ce dépôt sont des importations de Méditerranée orientale. Au sein de ces productions, une petite série est constituée de récipients à pâte fine (n°s 220-223 et 239?). Trois de ces amphores (n°s 221-223) se signalent par une lèvre étirée verticalement[82]. Un deuxième lot homogène de Méditerranée orientale réunit une dizaine d'exemplaires caractérisés par une argile plus riche en inclusions[83] et, en règle générale, par des lèvres courtes, anguleuses et bien détachées du col (n°s 224-236)[84]. La plupart des fonds (n°s 240-249), courts et cylindriques, appartiennent aux amphores de ce groupe. Les deux pièces n°s 237 et 238 semblent être les deux seules amphores vinaires de provenance occidentale. La première se caractérise par une argile très riche en grains de quartz (moyenne vallée du Rhône ou moins vraisemblablement Tarraconaise?), alors que la seconde, à pâte fine, attribuée à la Gaule méridionale, se distingue par une grosse lèvre en bourrelet et une section d'anse particulière, proche de celle des amphores gauloises à fond plat légèrement plus récentes.

Verre

La verrerie est représentée par des éléments fondus non identifiables, appartenant à un seul individu, soumis à une source de chaleur si intense que la couleur même de la matière n'est plus reconnaissable.

Restes fauniques

Tous les restes osseux récoltés sont brûlés. La plus grande partie des 2'351 ossements animaux identifiés appartiennent à des espèces domestiques.
Ces restes se répartissent ainsi:

animaux domestiques	75 %
espèces sauvages	2 %
éléments indéterminés	23 %

Les restes non spécifiquement attribués

Esquilles non identifiables: 9600 g (ces vestiges comprennent des esquilles osseuses mais également de très nombreuses racines dentaires).

D'autres éléments non spécifiquement attribués ont cependant pu être classés en quatre groupes distincts:

1. Mammifères de taille moyenne (suidés domestiques/sauvages, petits ruminants domestiques/sauvages).
2. Grands mammifères (bovinés, équidés, grands cervidés).
3. Petits ruminants (ce sont des fragments d'ossements anatomiquement reconnus – ulna, fémur, métapodes et phalanges – appartenant à de très jeunes individus que nous n'avons pu reconnaître spécifiquement: caprinés domestiques/sauvages, petits cervidés).
4. Oiseaux non spécifiquement déterminés, les fragments osseux étant de trop petite taille.

	Mamm. moyens		Grands mamm.		Petits ruminants		Oiseaux sp.	
	N. R.	Poids	N. R.	Poids	N. R.	Poids	N. R.	Poids
Fragm. de vertèbres	4	4 g	19	86 g				
Fragm. de côtes	403	391 g	3	4 g				
Fragm. autres	64	26 g			10	16 g	24	4 g
Total	*471*	*421 g*	*22*	*90 g*	*10*	*16 g*	*24*	*4 g*

Fig. 32 A. Restes non spécifiquement attribués.

Les restes spécifiquement identifiés

Comme le montre le tableau fig. 32 B, parmi les animaux domestiques, l'espèce porcine est prépondérante, la volaille (poule et oie) venant en seconde position.

Domestiques	N. R.	%	Poids	Sauvages	N. R.	%	Poids
Suidés	1695	95,5	3'158 g	Cerf	43	82,5	90 g
Bovinés	16	1,0	90 g	Lièvre	1		0,6 g
Caprinés	1		10 g	Perdrix	1		0,1 g
Poule	51	3,0	15 g	Grue	7	13,5	3 g
Oie	9	0,5	8 g				
Total	*1772*	*100.0*	*3'281 g*		*52*	*100.0*	*93,7 g*

Fig. 32 B. Restes spécifiquement identifiés.

	Vertèbres/ côtes	Crâne	Membres antérieurs	Membres postérieurs	Extrémités des pattes
	N. R.	N. R.	N. R.	N. R.	N. R.
Suidés	5	814	314	362	200
Bovinés		1	3	2	10
Caprinés				1	
Poule	1		24	12	14
Oie			1	8	
Cerf		6			37
Lièvre					1
Perdrix				1	
Grue			1	1	5

Fig. 32 C. Distribution anatomique des restes.

Fig. 32 A-C. Avenches-En Chaplix. *Dépôt st. 383. Tableaux des restes fauniques. N. R.: nombre de restes.*

[82] Voir ci-dessus, note 53.

[83] Cette argile semble correspondre au «Tongruppe» 38 de Martin-Kilcher 1987-1994, vol. 3, p. 621.

[84] Voir ci-dessus, note 52.

Parmi les espèces sauvages le cerf domine, les autres espèces étant seulement signalées. Les sept éléments appartenant à la grue ont été attribués à un seul individu.

La distribution anatomique des vestiges de porc (fig. 32 C) montre que, dans l'ensemble, toutes tous les éléments du squelette sont présents. On peut supposer qu'une grande partie des fragments de côtes non spécifiquement identifiés leur appartiennent. L'absence presque totale de vertèbres attribuées aux porcins et aux mammifères de taille moyenne pourrait être le résultat de la préparation de boucherie: on sépare en effet la carcasse en deux moitiés en extrayant la colonne vertébrale.

Pour le porc, le nombre minimum d'individus comptabilisés à partir des restes est d'environ 30 sujets, avec un sex-ratio de 8 mâles pour 2 femelles. A peu près 80% des individus sont abattus entre 12 et 18 mois, 10% autour de 6 mois et les 10% restants entre 24 et 42 mois.

Les ossements de bovins appartiennent essentiellement au squelette post-crânien. Il est difficile de dire s'ils sont attribuables à un ou plusieurs individus. Cependant le degré d'épiphysation de chacun des éléments correspond à un âge évalué entre 15 et 30 mois, ce qui pourrait indiquer que ces ossements appartiennent à un seul individu.

Les espèces de basse-cour – poules et oies – sont représentées par des individus adultes; leur nombre est difficile à estimer.

A ces restes d'animaux domestiques s'ajoutent quelques vestiges d'espèces sauvages:

Le cerf élaphe, dont les 43 fragments osseux crâniens et post-crâniens permettent d'identifier un jeune mâle; une grande partie des éléments anatomiques appartiennent à deux pattes, une antérieure et une postérieure.

Un os du tarse a permis d'identifier un jeune lièvre.

Parmi la faune aviaire, on note la présence d'une perdrix grise et d'une grue.

Datation

La datation de la fosse st. 383 se fonde sur la céramique qui, en l'occurrence, livre peu d'éléments précis, mais les types présents (imitation de bol Hofheim 12 à collerette rectiligne, Drack 21 «précoce», pots AV 63, amphores) sont tout à fait compatibles avec la datation proposée pour l'érection du monument sud, soit aux environs du milieu du Ier s. ap. J.-C. La chronologie relative des deux dépôts de l'enclos sud (st. 241 et 383) ne peut être établie sur la base des indices disponibles.

2.4. Trouvailles de surface et hors contexte

Un certain nombre de trouvailles ont été récoltées au gré des décapages effectués à l'intérieur des enclos des deux monuments funéraires. Quelques-unes d'entre elles ont pu être attribuées à l'un ou l'autre des ensembles décrits ci-dessus, en fonction de leur localisation ou de leur parenté avec des objets inventoriés (st. 233: nos 36, 61 et 81; st. 241: nos 140, 142, 148, 149 et 182).

La planche 39 réunit quelques objets métalliques dont la localisation ou le type pourraient suggérer une appartenance à l'un des ensembles étudiés.

Outre ces quelques objets, d'autres trouvailles – céramiques[85] et numismatiques[86] en particulier – jalonnent l'histoire des enclos jusqu'à leur démantèlement. L'une des découvertes les plus intéressantes, à savoir une tablette de malédiction en plomb (*tabula defixionis*), a été mise au jour à l'arrière du monument nord[87].

3. Discussion générale et éléments de comparaison

Des trois ensembles étudiés ici, deux se présentent sous la forme de simples fosses recelant des vestiges en grande partie brûlés, récoltés sur une aire de crémation non localisée (st. 241 et 383). Les seules caractéristiques les distinguant d'une sépulture à incinération gallo-romaine «classique» sont leurs très grandes dimensions[88] et l'absence ou la rareté des restes humains incinérés.

L'existence de fosses de taille plus modeste recelant des offrandes (primaires ou secondaires) et caractérisées par l'absence ou la faible quantité des ossements humains est régulièrement signalée dans les contextes funéraires gallo-romains. C'est en particulier le cas dans le cimetière même d'*En Chaplix*, où plusieurs dizaines d'exemples ont été recensés et réunis sous l'appellation générique de «dépôts funéraires»[89]. Selon les cas, plusieurs interprétations sont possibles pour ces ensembles, sans qu'il soit toujours possible de trancher, de la simple fosse de rebut au dépôt organisé d'offrandes après prélèvement de la plus grande part des os humains pour une destination inconnue. Non sans réserve, c'est cette seconde interprétation que nous retenons pour les deux ensembles précités, l'extraction des restes humains ayant pu se faire en vue d'un dépôt sur les monuments. Reconnaissons toutefois que dans bien des cas où les ossements sont, comme dans la st. 383, présents en faible nombre, l'identification d'une sépulture ne peut être définitivement écartée: les analyses ostéologiques montrent en effet que, dans les pratiques funéraires gauloises et gallo-romaines, le ramassage effectué sur le lieu de crémation s'est

[85] On recense à la fois des éléments contemporains de l'érection des monuments et des éléments plus tardifs, un peu moins nombreux (IIe-IIIe s. ap. J.-C.). On peut relever que les cruches sont proportionnellement bien représentées, ce que l'on pourrait tenter de mettre en relation avec des pratiques rituelles (libations?); par ailleurs, comme dans les dépôts eux-mêmes, la vaisselle de table, et en particulier celle à boire, est très peu présente.

[86] On peut relever en particulier la découverte, dans l'enclos sud, de deux antoniniens de Gallien (Rome, antoninien, 267-268 ap. J.-C. *RIC* V, 1, p. 146, no 179 (K); 1,28 g, inv. 89/7853-17) et de Tetricus Ier (Cologne, antoninien, 273 ap. J.-C. Elmer 1941, p. 83, nos 772 ou 776; 2,38 g, inv. 89/7853-18), dont la perte ou le dépôt pourrait coïncider avec la période de démantèlement des monuments (fin du IIIe s. ?).

[87] Objet étudié par R. Frei-Stolba: cf. *infra* p. 115-120.

[88] La surface de ces deux fosses avoisinent 2,6 m², alors que la surface des incinérations du cimetière voisin est en moyenne de 0,3 m² et n'approchent que rarement 1 m².

[89] Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 93-95.